

ANALYSE SOCIALE POUR LES PROJETS D'INVESTISSEMENT AGRICOLE ET RURAL

GUIDE DU PRATICIEN



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture

ANALYSE SOCIALE POUR LES PROJETS D'INVESTISSEMENT AGRICOLE ET RURAL

GUIDE DU PRATICIEN



**Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture**

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO.

© FAO, 2014

La FAO encourage l'utilisation, la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Sauf indication contraire, le contenu peut être copié, téléchargé et imprimé aux fins d'étude privée, de recherches ou d'enseignement, ainsi que pour utilisation dans des produits ou services non commerciaux, sous réserve que la FAO soit correctement mentionnée comme source et comme titulaire du droit d'auteur et à condition qu'il ne soit sous-entendu en aucune manière que la FAO approuverait les opinions, produits ou services des utilisateurs.

Toute demande relative aux droits de traduction ou d'adaptation, à la revente ou à d'autres droits d'utilisation commerciale doit être présentée au moyen du formulaire en ligne disponible à www.fao.org/contact-us/licence-request ou adressée par courriel à copyright@fao.org.

Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être achetés par courriel adressé à publications-sales@fao.org.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	7
SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	8
1. INTRODUCTION.....	9
Applications pour les investissements dans l'agriculture et le développement rural	9
Comment utiliser ces guides	10
2. PAUVRETÉ, MOYENS D'EXISTENCE RURAUX ET QUESTIONS D'ÉQUITÉ ENTRE LES SEXES.....	11
Définition de la pauvreté.....	11
Approche axée sur les moyens d'existence durables	12
Cadre des moyens d'existence durables	13
Perspectives des moyens d'existence en matière de réduction de la pauvreté.....	21
Diversité sociale et pauvreté.....	22
Les moyens d'existence ruraux selon une perspective de genre.....	23
3. POINTS D'ENTRÉE POUR L'ANALYSE SOCIALE	27
Analyse des moyens d'existence, des institutions et de vulnérabilité	27
Analyse de genre	30
Analyse de la pauvreté	33
Analyse des parties prenantes	35
Examen des documents de projet.....	37
4. UTILISATION DE L'ANALYSE SOCIALE DANS LA CONCEPTION DU PROJET	41
Identification des groupes cibles.....	41
Mécanismes de ciblage	44
Intégration de la dimension de genre	51
Évaluation participative des besoins et planification communautaire des activités	53
Mesures opérationnelles	56
5. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS	59
Rapport écrit.....	59
Texte pour le document de conception principal.....	62
Contribution au manuel de mise en œuvre du projet	63

6.	SUIVI DES ASPECTS SOCIAUX DU DÉVELOPPEMENT	65
	Facteurs sociaux pris en compte dans les activités de suivi et de contrôle	65
	Évaluation de l'impact social	68
	Facteurs sociaux utiles à l'évaluation	70
	 ANNEXE 1: EXEMPLES DE MATRICES DE SYNTHÈSE	 73

LISTE DES ENCADRÉS

Encadré 1: Indicateurs de pauvreté pour le ciblage géographique.....	12
Encadré 2: Similarités entre les approches axées sur les systèmes agricoles et sur les moyens d'existence durables	13
Encadré 3: Exemples d'avoirs entrant dans les moyens d'existence	14
Encadré 4: Exemple d'application du pentagone des avoirs, Mali.....	15
Encadré 5: Exemple d'évaluation de la dotation en avoirs des ruraux et des interventions visant à renforcer les moyens d'existence, Zimbabwe	16
Encadré 6: Exemples de vulnérabilités rurales	19
Encadré 7: Exemples d'institutions rurales	20
Encadré 8: Exemples de ménages pauvres et de groupes désavantagés	23
Encadré 9: Répartition du travail entre les sexes et charges de travail dans l'Éthiopie rurale.....	24
Encadré 10: Exemples de parties prenantes	36
Encadré 11: Formulation de la stratégie de ciblage.....	41
Encadré 12: Exemples de groupes cibles.....	42
Encadré 13: Exemples de critères de sélection des groupes cibles	43
Encadré 14: Estimation du nombre de bénéficiaires.....	43
Encadré 15: Exemple de voies de sortie de la pauvreté dans le cadre d'un programme en Ouganda	44
Encadré 16: Exemples de ciblage géographique	45
Encadré 17: Exemples d'auto-ciblage	46
Encadré 18: Exemples de ciblage direct	47
Encadré 19: Exemples de mesures d'autonomisation.....	48
Encadré 20: Exemples de mesures de procédure.....	49
Encadré 21: Exemples de mesures habilitantes	50
Encadré 22: Exemples d'intégration de la dimension de genre.....	52
Encadré 23: Éléments à prendre en considération pour la planification communautaire dans une perspective de genre	55
Encadré 24: Exemples de mesures opérationnelles de mise en œuvre des aspects sociaux de la conception du projet.....	56
Encadré 25: Exemple de plan de document de travail: pauvreté, genre et ciblage.....	60
Encadré 26: Distinction entre les données ventilées par sexe et par genre.....	67

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1A: Analyse des composantes d'un projet d'irrigation à petite échelle ventilées par bénéficiaire et par question d'équité, Malawi.....	73
Tableau 1B: Matrice de stratégie de ciblage pour un programme de soutien aux services agricoles, Botswana	75
Tableau 1C: Matrice d'intégration du genre au développement de la chaîne de valeur des oléagineuses, Ouganda.....	77

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Cadre des moyens d'existence durables	14
Figure 2: Relation entre moyens d'existence et pauvreté	22

REMERCIEMENTS

Les trois guides de la série **Analyse sociale pour les projets d'investissement agricole et rural** ont bénéficié de la participation de nombreux collaborateurs au sein et en dehors de la Division du Centre d'investissement de la FAO (TCI). L'initiative a été menée, pilotée et coordonnée par Mme Ida Christensen (sociologue rurale TCI) qui, avec Mme Pamela Pozarny (sociologue rurale TCI), a révisé les versions successives et fourni nombre de données techniques. L'auteur principal, Mme Clare Bishop-Sambrook (économiste agricole/spécialiste en matière de genre et de ciblage) a mis au point la version définitive des trois guides sur la base des ébauches préparées par Mme Alice Carloni (ancienne sociologue rurale principale TCI).

Nombreux sont les membres du personnel TCI qui ont apporté leur contribution aux divers stades de leur préparation, de l'identification des besoins à la mise en page définitive. Les premières ébauches ont bénéficié des commentaires constructifs des collègues du TCI: M. David Colbert (fonctionnaire principal, environnement), Mme Ilona de Borhegyi (chargée de l'information sur les investissements), M. Random Dubois (fonctionnaire principal, environnement), M. Guy Evers, (Directeur adjoint), M. Deep Ford (économiste principal), M. Claudio Gregorio (chef, service Proche-Orient, Afrique du Nord, Europe, Asie centrale et Asie du Sud), M. Jim Hancock (chargé de la gestion des ressources naturelles), M. Selim Mohor (ancien chef, service Amérique latine et Caraïbes), M. Thomas Muenzel (économiste principal), et M. Frits Ohler (fonctionnaire agricole principal). On doit en outre au regretté M. Estanislao Gacitúa-Marió, spécialiste en développement social en chef, équipe chargée des politiques et de l'analyse sociale à la Banque mondiale, et à M. Sonomi Tanaka, spécialiste en développement social en chef au Département du développement durable de la BASD, de nous avoir communiqué les points de vue précieux de deux des plus proches partenaires de la FAO, la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement (BASD).

La dernière mouture a été confiée à une équipe interdisciplinaire et interrégionale du TCI qui a veillé à en améliorer la qualité sur le plan technique, composée de: Mme Astrid Agostini (économiste), M. Yoshiko Ishihara (sociologue rural), Mme Alberta Mascaretti (chef du service Afrique), M. Hermann Pfeiffer (fonctionnaire agricole principal) et M. Garry Smith (conseiller principal). Leurs contributions ont été particulièrement utiles. Enfin, la Direction de la Division du Centre d'investissement a généreusement fourni le soutien financier et institutionnel indispensable à la préparation de ces guides.

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

CSA	Centre de services agricoles
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
USD	Dollars des États-Unis
VIH/SIDA	Virus de l'immunodéficience humaine/Syndrome d'immunodéficience acquise

1. INTRODUCTION

Les organismes internationaux de financement et les gouvernements emprunteurs se sont engagés, dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), à promouvoir des investissements en matière de nutrition, de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté spécifiquement axés sur les catégories les plus pauvres de la population. La plupart ont également pris des engagements en matière d'objectifs de développement social concernant en particulier le développement équitable, l'égalité entre les sexes, la protection sociale et la paix.

Étant donné que la grande majorité des populations pauvres vivent et travaillent dans des zones rurales, les investissements dans l'agriculture et le développement agricole peuvent apporter une contribution significative à la réalisation de ces objectifs. Toutefois, contrairement à l'idée généralement admise selon laquelle tout investissement visant à promouvoir la croissance du secteur agricole a nécessairement pour effet de réduire la pauvreté, l'expérience montre que des investissements non ciblés visant à accroître la production agricole ne contribuent guère à améliorer la situation des pauvres.

L'analyse sociale est un outil qui permet de concevoir et de mettre en œuvre des politiques, des réformes institutionnelles et des projets et programmes d'investissement spécifiquement axés sur les pauvres. Elle permet une meilleure compréhension des complexités de la diversité sociale, des sexospécificités et des différentes dimensions de la pauvreté (faibles revenus, manque d'actifs, vulnérabilité, exclusion, impuissance, impossibilité de faire entendre sa voix et incapacité de résister aux chocs, notamment). La perspective de l'analyse sociale permet au responsable de la planification et au praticien de placer le facteur humain – parties prenantes, groupes cibles, bénéficiaires visés ou autres personnes affectées – au centre même des interventions de développement.

Applications pour les investissements dans l'agriculture et le développement rural

Bien qu'il existe de nombreux manuels et guides de l'utilisateur en matière d'analyse sociale, rares sont ceux qui traitent de son application pour les investissements dans l'agriculture et le développement rural. Pour combler cette lacune, la Division du Centre d'investissement de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a élaboré trois guides complémentaires dans le cadre d'une série intitulée « L'analyse sociale pour les projets d'investissement dans l'agriculture et le développement rural ». Le Centre d'investissement reconnaît que le travail de conception, de supervision, de soutien et d'évaluation inhérent aux programmes et projets d'investissement dans l'agriculture et le développement rural sera plus pertinent, efficace et durable s'il repose sur une bonne compréhension des priorités de développement des personnes, de leur moyens d'existence et de leur environnement socioéconomique.

Les trois guides fournissent des instructions sur la façon d'appliquer l'analyse sociale aux programmes et projets d'investissement dans l'agriculture et le développement rural. Ils préconisent notamment que :

- Les investissements dans l'agriculture soient d'emblée conçus dans une perspective proactive qui mette les individus au centre de la réflexion et se soucie de leur inclusion sociale, dès les premières étapes de la programmation et du cycle du projet;
- L'analyse sociale renforce la capacité des investissements dans l'agriculture de réduire la pauvreté rurale et de promouvoir l'inclusion sociale, une plus grande équité entre les sexes et un développement durable;
- Une approche interdisciplinaire holistique de l'analyse sociale s'impose pour une bonne prise en compte des rapports entre les questions sociales et les aspects techniques, institutionnels et économiques de la conception du projet et pour veiller à ce que les objectifs d'ensemble du programme incorporent les aspects pertinents de l'environnement socioéconomique et culturel;

- L'analyse sociale présente un intérêt général, elle doit s'appliquer à toutes les activités de programme et ne pas rester le sujet de préoccupation des seuls spécialistes en sciences sociales;
- Les experts en sciences sociales répercutent les priorités des bénéficiaires visés et des autres parties prenantes dans les négociations avec les gouvernements et les donateurs concernant les investissements dans l'agriculture;
- Le processus de l'analyse sociale contribue à renforcer l'appropriation par la communauté locale des programmes d'investissement et la compréhension mutuelle entre les organismes de financement, le gouvernement et les bénéficiaires visés tout en renforçant la capacité de mise en œuvre des acteurs au niveau local; et
- L'analyse sociale puisse s'appliquer à tous les stades du cycle des projets de programmation et à tous les types d'investissement dans l'agriculture.

Comment utiliser ces guides

Ces guides poursuivent deux grands objectifs:

- sensibiliser les gestionnaires au rôle de l'analyse sociale dans le contexte de l'agriculture et du développement rural et fournir des conseils sur la façon d'incorporer l'analyse sociale dans le travail ordinaire de la mission; et
- doter les responsables de l'analyse sociale d'un cadre conceptuel, d'outils et de listes récapitulatives pour la conduite du travail sur le terrain et l'élaboration d'activités de projets sur la base des résultats obtenus.

Le **Guide du gestionnaire** vise à répondre aux besoins des gestionnaires de projet et des chefs d'équipe. Sont décrits dans le guide:

- les principaux paramètres de l'analyse sociale dans le contexte des investissements dans l'agriculture et le développement rural et l'approche conceptuelle qui sous-tend les trois guides (section 2);
- l'emploi de l'analyse sociale dans trois perspectives intéressant respectivement:
 - les organismes internationaux (section 3);
 - les approches du développement (section 4); et
 - le cycle du programme (section 5);
- les aspects de la conduite de l'analyse sociale concernant le gestionnaire -tels que le recrutement, les rôles et responsabilités (section 6).

Le **Guide du praticien** traite en profondeur des questions du « pourquoi » et du « quoi » sur la base de l'approche conceptuelle présentée dans le Guide du gestionnaire. Sont décrits dans le guide:

- le cadre des moyens d'existence durable permettant de comprendre la dynamique de la pauvreté et des moyens d'existence ruraux, la diversité sociale et la problématique homme-femme dans le contexte de l'agriculture et du développement rural (section 2);
- les principaux points d'entrée pour la réalisation d'une analyse sociale (section 3);
- l'éventail des éléments à prendre en compte dans la conception du projet (section 4);
- la façon dont les conclusions et recommandations sont résumées dans un document technique et les matrices de synthèse (section 5); et
- les outils permettant de suivre les aspects sociaux du développement (section 6).

Le **Guide de terrain** fournit des conseils pratiques sur les aspects de l'analyse sociale liés au travail sur le terrain, sur la base du cadre d'examen des moyens d'existence ruraux présenté dans le Guide du praticien. Il passe en revue:

- les aspects pratiques de l'intégration de l'analyse sociale dans le travail des missions (section 2);
- les activités de collecte des données et les listes récapitulatives pour le travail au niveau national, régional et du district, dans le cadre des discussions communautaires, des groupes de réflexions et des entretiens individuels auprès des ménages (sections 3 à 7); et
- les outils participatifs se prêtant au travail de terrain en matière d'analyse sociale (section 8).

2. PAUVRETÉ, MOYENS D'EXISTENCE RURAUX ET QUESTIONS D'ÉQUITÉ ENTRE LES SEXES

Cette section aborde la question de la pauvreté et décrit l'approche axée sur les moyens d'existence durables – cadre conceptuel pour la compréhension des dynamiques en matière de moyens de subsistances ruraux, de diversité sociale et de genre dans le contexte de l'agriculture et du développement rural. Une telle analyse des moyens de subsistance, menée et incorporée de manière efficace à la conception du projet, augmente les chances que les interventions du projet répondent aux priorités et besoins réels de la population visée. Promouvoir la sécurité alimentaire, améliorer la résilience et vaincre la pauvreté passe nécessairement par la prise en compte des atouts, des stratégies de survie et des moyens d'existence des ménages, des femmes vulnérables et des pauvres, et par l'identification des principaux obstacles qui les empêchent de se doter de moyens d'existence durables.

Toutes les personnes impliquées dans les aspects techniques du développement agricole et rural cherchent à appréhender les points forts et vulnérabilités en matière de pauvreté, de moyens d'existence ruraux et de genre. C'est le spécialiste en sciences sociales qui facilite souvent les études et valide les conclusions dans le cadre d'une démarche multidisciplinaire à laquelle il associe les autres membres de l'équipe.

Définition de la pauvreté

Pour décrire et évaluer la pauvreté dans ses dimensions diverses dans un contexte donné, quel qu'il soit, et comprendre les causes, les processus et le degré de pauvreté dans les différents groupes de la population, il est indispensable de recourir à une combinaison d'indicateurs permettant de mesurer la pauvreté et la privation.

La plupart des évaluations de pauvreté et des Documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) définissent la pauvreté selon une diversité de points de vue. Selon l'un de ces points de vue, la pauvreté est définie par un niveau de consommation inférieur à un niveau de référence correspondant au coût d'un régime alimentaire minimum. Sur la base des données fournies par les enquêtes sur la consommation des ménages, les évaluations de pauvreté estiment la proportion de personnes d'une région ou d'une catégorie professionnelle dont le niveau de consommation ou de dépenses par tête est inférieur au niveau de référence en question. On parle alors généralement de pauvreté en termes de revenus ou de sécurité alimentaire.

Dans une autre perspective, on mesure la pauvreté sociale à l'aune d'indicateurs reconnus de façon internationale relatifs à l'état de santé, au niveau d'éducation et à l'accès aux services publics. Ainsi, selon l'indice de pauvreté multidimensionnelle du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), regroupant les indicateurs relatifs aux dimensions de base de la qualité de vie, est pauvre qui a une durée de vie courte et est privé d'éducation et d'accès aux ressources publiques et privées. L'indice complémentaire de développement humain du PNUD fournit une synthèse des indicateurs d'espérance de vie, de niveau d'études et de revenu (revenu par tête).

Ces deux perspectives, utilisées pour définir la pauvreté, influencent le contenu des stratégies de réduction de la pauvreté. Les évaluations qui définissent la pauvreté en termes de faible niveau de consommation (pauvreté en termes de revenu), se focalisent en général sur la croissance économique et les transferts de revenus pour permettre aux ménages de mieux affronter les chocs provoquant une baisse passagère de leur niveau de consommation, alors que celles qui définissent la pauvreté en termes d'indicateurs sociaux, ont plutôt tendance à recommander une augmentation des investissements dans le développement humain et social.

Le problème que rencontrent les organismes œuvrant au développement agricole et rural, tient au fait que ces deux mesures de la pauvreté ne disent pas grand-chose sur les actifs agricoles, les moyens de subsistance des ménages agricoles et leur résilience ou vulnérabilité face aux chocs. L'approche basée sur les moyens d'existence peut pallier à cet inconvénient en attirant l'attention sur les actifs de production, les moyens d'existence, les effets des chocs sur la pérennité de ces moyens et sur les résultats des stratégies liées aux moyens d'existence (en termes de réduction de la pauvreté et d'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et du bien-être général).

Une troisième perspective – dont il est fait moins cas dans les travaux d'évaluation de la pauvreté – porte sur la pauvreté en actifs, mesurée en fonction de cinq types de capital définis dans le cadre des moyens d'existence durables. Selon une quatrième perspective, souvent liée à la précédente et qui a tendance à se diffuser dans différents organismes internationaux, l'accent est mis sur la vulnérabilité ou l'incapacité de résister aux chocs et de s'en remettre. Ces deux dernières perspectives sont abordées plus en détail ci-dessous.

Les gouvernements et donateurs qui souhaitent réduire la pauvreté devront faire des choix informés afin de déterminer s'il faut se concentrer sur des zones fortement peuplées et comptant de nombreux pauvres ou des zones moins peuplées comptant moins de pauvres en chiffres absolus mais où la proportion de pauvres est plus élevée. Dans les zones éloignées faiblement peuplées (voir Encadré 1), la proportion des pauvres et le degré de pauvreté sont généralement élevés (par ex. dans les montagnes ou les déserts). Dans certains pays, il n'est pas rare de trouver des poches de pauvreté abritant certains groupes spécifiques de personnes au sein de zones rurales d'où la pauvreté a largement disparu.

Encadré 1: Indicateurs de pauvreté pour le ciblage géographique

Parmi les indicateurs de pauvreté particulièrement utiles pour le ciblage géographique figurent:

- le taux de pauvreté: le pourcentage de personnes vivant dans une région ou appartenant à une catégorie socioprofessionnelle dont le revenu par tête est inférieur au seuil de pauvreté;
- la densité de la pauvreté: le nombre absolu des personnes pauvres dans une région; et
- le degré de pauvreté: l'écart existant entre le revenu moyen et le seuil de pauvreté.

Approche axée sur les moyens d'existence durables

Le cadre des moyens d'existence durables offre un point de départ pour:

- comprendre la dynamique des moyens d'existence en termes de systèmes de subsistance, de sources de vulnérabilité et de résilience, de rôle de la culture, des institutions et des politiques;
- étudier les rapports entre les ménages ruraux et le contexte physique, sociopolitique, institutionnel et de genre qui entoure le développement agricole;
- identifier les causes de la pauvreté et les options permettant aux pauvres d'y échapper; et
- élaborer des stratégies visant à renforcer les moyens de subsistance ruraux.

L'approche des moyens d'existence durables offre également un cadre permettant de rassembler d'autres experts techniques (agronomes, spécialistes de l'élevage, ingénieurs en irrigation, sylviculteurs notamment) et de favoriser l'échange interdisciplinaire entre les membres de l'équipe tout comme l'approche axée sur les systèmes agricoles (voir Encadré 2). Pour ce qui est des aspects sociaux et techniques de la conception de projet et de ses résultats, il importe de comprendre le rôle des moyens d'existence des femmes, des hommes, des jeunes et des vieux, des pauvres et des moins pauvres, et de la diversité qui existe au sein de ces groupes.

Encadré 2: Similarités entre les approches axées sur les systèmes agricoles et sur les moyens d'existence durables

En matière d'analyse des moyens d'existence ruraux, nombreux sont les parallèles entre l'approche axée sur les moyens d'existence durable et celle axée sur les systèmes agricoles.

Un système agricole fait référence à la population vivant au sein d'exploitations distinctes mais ayant en gros les mêmes bases de ressources, de schémas d'entreprises, de moyens de subsistance et de contraintes au niveau des ménages, à l'égard desquels il conviendrait d'appliquer des stratégies de développement et des interventions similaires. Selon l'échelle de l'analyse, un système agricole peut englober quelques dizaines ou plusieurs millions de ménages.

La conception de l'approche axée sur les systèmes agricoles remonte aux années 1970. Si à l'origine les considérations de productivité technique primaient, cette approche se veut aujourd'hui plus holistique et propose plus généralement d'améliorer les moyens d'existence et la sécurité alimentaire des ménages. D'où la nécessité d'aborder de nombreuses thématiques, touchant notamment la structure des ménages, la dotation en avoirs et la résilience, le genre, les réseaux sociaux, les institutions locales, les informations, les politiques et les marchés. Les outils analytiques deviennent de plus en plus participatifs et font plus de place aux savoirs locaux, à la planification de groupe et au suivi.

L'approche axée sur les systèmes agricoles intègre les analyses multidisciplinaires de la production et de ses rapports avec les principaux déterminants biophysiques et socioéconomiques du système agricole: ressources naturelles et climat, science et technologie, libéralisation des échanges et développement du marché, politiques, institutions et biens publics et information et capital humain.

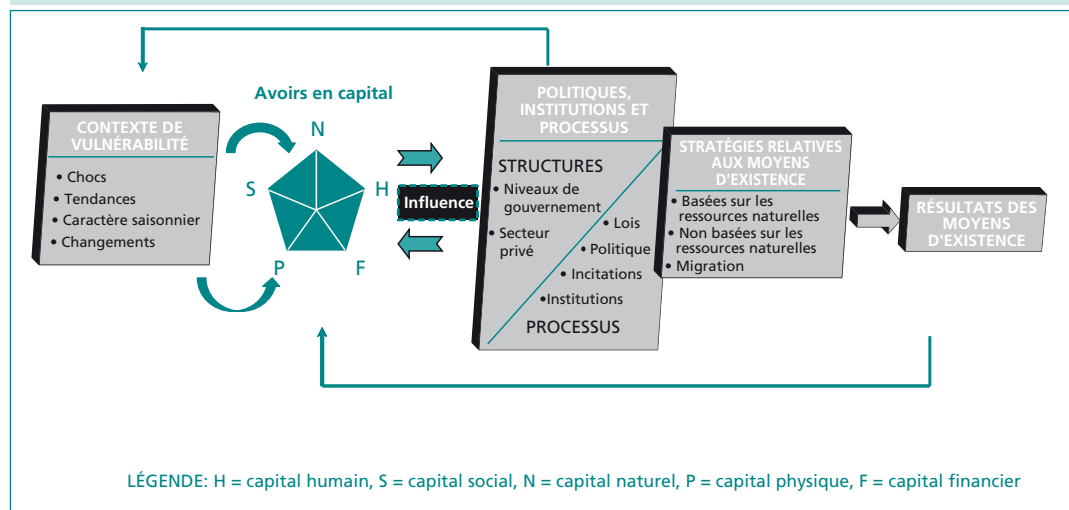
Cadre des moyens d'existence durables

Un moyen d'existence comprend les capacités, les avoirs (à la fois les ressources matérielles et sociales) et les activités nécessaires à un individu pour gagner sa vie¹. Un moyen d'existence est durable à condition de pouvoir résister aux périodes difficiles et aux chocs et maintenir ses capacités et atouts au moment présent et dans le futur sans saper la base de ressources naturelles.

Le cadre des moyens d'existence met en lumière l'interaction entre les systèmes de subsistance des ménages d'une part, et l'environnement extérieur – le milieu naturel et le contexte culturel, politique et institutionnel – de l'autre (Figure 1). On trouvera ci-dessous des explications sur chacune des cases du cadre et sur les interactions entre les différentes composantes.

¹ Définition mise au point à l'origine par Robert Chambers en 1998.

Figure 1: Cadre des moyens d'existence durables



Source: Adapté par la FAO à partir du diagramme de flux original préparé par DFID en 1999.

Avoirs entrant dans les moyens d'existence

Les avoirs entrant dans les moyens d'existence sont au cœur de l'analyse des moyens d'existence et corrélés. Ils sont regroupés en actifs humains, naturels, financiers, physiques et sociaux (voir Encadré 3) et constituent la base des ressources de la communauté et des différentes catégories de ménages. Chaque groupe est représenté sur un axe différent du pentagone des avoirs en capital à la Figure 1. On peut mesurer systématiquement les avoirs en fonction des critères retenus et noter leur importance relative sur l'axe approprié.

Encadré 3: Exemples d'avoirs entrant dans les moyens d'existence

Capital humain: membres du ménage, main-d'œuvre active, éducation, connaissances et compétences, état de santé.

Capital naturel et agricole: terres agricoles, sol fertile, pâturages communs, forêt, végétation, ressources en eau (y compris l'irrigation), cultures, arboriculture, élevage, pêche, produits sauvages et biodiversité.

Capital physique: intrants agricoles, outils et équipements, pompes pour l'irrigation, matériel de transformation, véhicules, maisons, conseils techniques, routes, entrepôts, marchés, centres de santé, foyers communautaires.

Capital financier: épargne, emprunt, or/bijoux, crédit, remises de fonds, assurances, subventions, argent liquide.

Capital social: réseaux de parenté, groupes d'agriculteurs et organisations communautaires, moyens d'expression et influence sociopolitique, pouvoir, gouvernance (régime foncier par exemple).

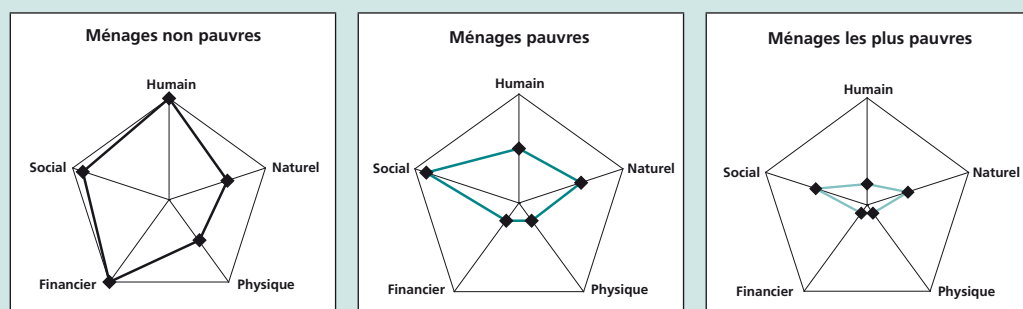
La taille et la forme du pentagone des ressources – qui représente le montant et l'importance relative de chaque type de capital – varient entre les communautés et entre les ménages aisés et pauvres au sein d'une même communauté. Par exemple, pour des raisons historiques, les communautés riches peuvent contrôler plus de terres et de ressources naturelles que les communautés pauvres et, au sein de toute

communauté, les ménages aisés contrôlent une plus grande superficie de terre, plus d'animaux d'élevage et plus de capitaux financiers et physiques que les ménages pauvres (voir l'exemple du Mali à l'Encadré 4). Une solide compréhension des avoirs liés aux moyens d'existence offre un bon point de départ pour identifier les réponses potentielles des projets (voir Encadré 5).

Encadré 4: Exemple d'application du pentagone des avoirs, Mali

Le pentagone des avoirs est un outil simple servant à illustrer les différences entre les catégories de ménages au regard de leur avoirs en capital naturel, physique, financier, humain et social. Chaque type de capital est reporté sur un axe distinct. Comme l'illustre le schéma ci-dessous (sur la base d'un exemple d'une zone d'agriculture pluviale du centre du Mali), dans une communauté donnée, la taille et la forme du pentagone des avoirs ont tendance à varier en fonction du niveau de richesse des différentes couches socioéconomiques. Dans cet exemple, la taille relative et la forme du pentagone sont théoriques, les avoirs n'étant pas quantifiés en dollars.

Propriété et maîtrise des avoirs



Capital humain - Les ménages non pauvres présentent un score élevé en termes de capital humain parce qu'ils constituent des groupes de personnes importants, comptent de nombreuses épouses et un grand nombre d'adultes aptes au travail plus instruits et mieux formés. Les ménages les plus pauvres sont souvent dirigés par des femmes, comptent très peu de membres, peu instruits ou pas du tout, un seul membre apte au travail et une forte proportion de membres qui ne travaillent pas du fait de l'âge ou d'un handicap.

Capital naturel et agricole - D'ordinaire, les ménages non pauvres contrôlent la plupart des terres irrigables de bonne qualité, le long des fleuves et des terres d'agriculture pluviale les plus fertiles. Ils possèdent un cheptel nombreux de gros bétail et de petits ruminants. Les pauvres n'ont généralement accès qu'à des terres sèches de moindre qualité et plus éloignées du village. Ils possèdent généralement une paire de bœufs pour labourer, quelques chèvres et moutons. Les plus pauvres – en particulier les ménages dirigés par une femme – n'ont qu'un accès très limité à la terre en général et possèdent tout au plus un âne, quelques poules ou une chèvre.

Capital physique - Les ménages non pauvres vivent bénéficient de grands logements permanents, possèdent des équipements agricoles plus modernes comme des véhicules, des puits et des pompes d'irrigation en plus des charrettes et charrues à traction animale, de grands greniers et des motocyclettes. Les pauvres en général ne peuvent compter que sur la traction animale. Les plus pauvres vivent dans de petits hameaux de maisons en terre au toit de chaume et sont dépourvus d'équipement agricole.

(suite)

Capital financier - Les non-pauvres sont plus susceptibles que les pauvres de disposer d'économies en espèces et des remises de fonds de parents travaillant dans les zones urbaines et à l'étranger. Les plus pauvres n'ont que des dettes.

Capital social - Les non-pauvres disposent en général d'un capital social plus important que les autres ménages du fait de leur appartenance à des réseaux de parenté solides et de leur rôle de dirigeant dans les organisations de village. Les plus pauvres ont des réseaux de parenté faibles et il est rare qu'ils appartiennent à des organisations communautaires ou participent à la gestion du village.

Encadré 5: Exemple d'évaluation de la dotation en avoirs des ruraux et des interventions visant à renforcer les moyens d'existence, Zimbabwe

Avoirs liés aux moyens d'existence	Evaluation sur la base des avoirs		Réponses envisageables
Ressources humaines	• Malnutrition importante • Mortalité infantile et maternelle élevée • Contraintes de main-d'œuvre • Nombreux ménages dirigés par une femme, manquant de main-d'œuvre, d'argent, d'accès aux ressources et de réseaux • Taux élevé de prévalence du VIH/SIDA entraînant des charges liées aux soins dispensés aux malades, une augmentation du nombre de personnes à charge du ménage et une diminution de l'espérance de vie et des ressources du ménage • Faible niveau d'instruction post primaire • Niveau d'alphabétisation convenable • Accès limité à la formation, aux connaissances, aux possibilités de perfectionnement des compétences		• Lancer des initiatives visant à protéger les capacités de production au bénéfice des ménages les plus vulnérables • Soutenir les potagers communautaires en incluant les ménages vulnérables • Renforcer les capacités des collectivités locales, des prestataires de services, de la société civile et des Organisations non gouvernementales (ONG), en travaillant avec les communautés, en particulier avec les ménages vulnérables
Ressources naturelles	• Sols infertiles • Entraves croissantes à l'accès à la terre, notamment aux pâturages • Précipitations insuffisantes et irrégulières • Sources d'eau limitées		• Améliorer la fertilité du sol par des techniques agricoles de conservation et de meilleures technologies • Accroître l'accès à des sources d'eau fiables • Diffuser/répliquer les jardins communautaires

Ressources physiques	• Accès limité à l'irrigation • Sources d'eau/puits/barrages insuffisants • Accès limité aux intrants agricoles • Vente de bétail à des fins de trésorerie • Maladies animales, soins vétérinaires insuffisants • Manque d'équipements pour la production et la génération de revenus	• Rénovation/construction de petits barrages et ouvrages d'irrigation • Réparation/création de nouveaux puits et soutenir les associations communautaires de gestion/ utilisation de l'eau • Améliorer l'accès aux intrants et à l'équipement agricole • Soutenir les actions communautaires de santé animale • Soutenir les entreprises productives
Ressources financières	• Manque de capital de démarrage • Peu d'options de génération de revenus • Faible circulation monétaire – échanges basés sur le troc • Emploi transfrontalier peu rémunérateur • La plupart des anciennes banques, caisses de crédit et de financement ont fait faillite et n'ont plus le soutien des ONG • Nouvelles sources génératrices de revenus ou augmentation des sources « secondaires » (par ex. collecte du bois à brûler, cueillette de noix marula, fabrications artisanales, orpaillage)	• Soutenir les entreprises commerciales productives (intrants, marchés, cultures, horticulture, élevage) • Fournir les actifs indispensables aux associations pour lancer de petites entreprises • Renforcer les capacités des groupes en matière de gestion des affaires et de marketing
Capital social	• Coopératives/associations établies s'occupant de jardinage, petit élevage, transformation alimentaire • Associations existantes dans le domaine de la protection sociale/assistance mutuelle (par ex., groupes s'occupant de services funéraires, groupes liés à l'église, VIH/SIDA, groupes de soins et groupes de soutien à domicile) et pratiques existantes (par ex. exonération des droits de scolarités locaux, soins à domicile pour les orphelins et les enfants vulnérables avec le soutien des ONG) • Collectivités locales et assemblées opérationnelles en place au niveau du village, de l'arrondissement, du district et de la province • Processus participatifs existants de planification du développement • Rôles et poids insuffisants des femmes dans les processus de prise de décision et aux postes de direction des institutions rurales	• Renforcer les institutions pour soutenir les groupes et associations communautaires • Renforcer les structures de la collectivité locale en favorisant l'inclusion aux processus participatifs de planification • Créer des mécanismes de transmission et des systèmes de coupons pour inclure les plus vulnérables • Fournir un soutien pour renforcer les performances des groupements d'agriculteurs, y compris aux niveaux décentralisés

Stratégies relatives aux moyens d'existence

Les stratégies relatives aux moyens d'existence représentent la variété et la combinaison d'activités et de choix que les populations effectuent de façon à parvenir à leurs objectifs de survie. La section centrale du cadre des moyens d'existence durables illustre le rapport entre avoirs ou capacités des ménages et les choix de vie qui s'offrent aux différentes couches socioéconomiques. Les stratégies relatives aux moyens d'existence sont aussi façonnées par le contexte politique et institutionnel existant.

En fonction de leurs objectifs personnels, leurs ressources de base et leur compréhension des choix à leur disposition, les différentes catégories de ménages – pauvres et moins pauvres élaborent et poursuivent différentes stratégies de vie. Elles tiennent compte de considérations à court terme sur la façon de gagner sa vie, de réagir aux chocs et de gérer les risques, et d'aspirations à long terme, comme offrir un bon mariage à ses enfants, devenir autonomes et veiller sur leurs parents lorsqu'ils deviennent trop vieux pour subvenir à leurs besoins. Les ménages possédant de nombreux biens tels que la terre, l'eau, les animaux d'élevage, le matériel et l'argent, un niveau d'instruction de connaissances plus élevé, ainsi que de meilleurs réseaux sociopolitiques, ont généralement un choix plus vaste de moyens d'existence que les ménages possédant peu d'avoirs. Un ménage peut également mettre en œuvre différentes stratégies, ce qui peut être positif si cela permet au ménage de diversifier ses activités et ses entreprises génératrices de revenus pour assurer au moins ses besoins et son revenu de base. Cette diversification risque toutefois de créer des tensions entre les membres du ménage s'ils rivalisent entre eux pour l'utilisation du peu de ressources disponibles.

Résultats des stratégies relatives aux moyens d'existence

Les stratégies relatives aux moyens d'existence servent aux membres du ménage à atteindre des résultats en termes de sécurité nutritionnelle et alimentaire, de sécurité du revenu, de santé, de bien-être, d'accumulation d'actifs et de statut dans la communauté. L'insécurité sur le plan de l'alimentation et des revenus, la grande vulnérabilité face aux chocs, les pertes d'avoirs et l'appauvrissement sont la conséquence de l'échec de ces stratégies. Les stratégies des ménages et leurs résultats sont influencés par leur contexte de vulnérabilité (par ex. le fait d'être exposé à des chocs imprévus) et leur capacité à résister aux chocs, qui dépend à son tour de leur dotation en actifs.

Systèmes de subsistance

Un système de moyens d'existence comprend la totalité des activités entreprises par un ménage type pour assurer sa survie. La plupart des ménages ruraux comptent plusieurs personnes qui disposent d'un revenu et mènent en même temps une combinaison d'activités agricoles et non agricoles, de culture et d'élevage au sein et en dehors de l'exploitation au cours des différentes saisons. Chaque membre du ménage peut avoir une occupation principale et mener en parallèle différentes activités saisonnières. Les membres du ménage peuvent verser leurs revenus au pot ou à la caisse commune ou en conserver une partie pour leurs dépenses personnelles.

Outre les tâches productives, différentes tâches domestiques doivent être réalisées (par ex. aller chercher l'eau et le combustible, cuisiner et s'occuper des enfants). Le système de subsistance prévoit également la participation à des activités politiques et socioculturelles communautaires. Il reflète la répartition des efforts des membres du ménage entre cultures, élevage, travail en dehors de la ferme, travail non agricole et tâches à effectuer au niveau du ménage et de la communauté.

Contexte de vulnérabilité et résilience

Des événements imprévisibles peuvent ébranler les moyens d'existence des ménages et les faire basculer dans la pauvreté (voir Encadré 6). Le contexte de vulnérabilité fait référence aux tensions et aux chocs de nature et d'intensité diverses auxquels ils sont exposés. Le risque varie en fonction du lieu de vie pour les chocs climatiques, ou de facteurs historiques, politiques et économiques pour les chocs provoqués par l'homme. Certains chocs sont à effet immédiat (tremblements de terre par exemple) d'autres à effet plus lent (érosion des sols ou changement climatique). Il importe de distinguer les chocs dont l'origine est extérieure à la communauté et qui touchent toutes les personnes de la même région, des chocs particuliers qui ne touchent que certains ménages. On trouvera à la Figure 1 une illustration de la façon dont le contexte de vulnérabilité a un impact sur les avoirs liés aux moyens d'existence ruraux.

Encadré 6: Exemples de vulnérabilités rurales

Chocs dus au climat et catastrophes naturelles: sécheresses, tremblements de terre, ouragans, cyclones, raz-de-marée, inondations, tempêtes de neige, gelées précoces, vagues de froid ou de chaleur extrêmes, changement climatique

Épidémies de nuisibles et de maladies: attaques d'insectes, de prédateurs et de maladies affectant les cultures, les animaux et les personnes

Chocs économiques: changements brutaux dans l'économie nationale ou locale et dans son intégration à l'économie mondiale qui affectent les prix, les marchés, l'emploi et le pouvoir d'achat

Troubles sociaux: guerres, conflits armés, États déchus, déplacements de populations, destruction de vies humaines et de propriétés

Instabilité politique: incertitude et changement

Tensions saisonnières: insécurité alimentaire durant la saison où sévit la faim

Tensions environnementales: dégradation des terres, érosion des sols, incendies de forêt, pollution, changement climatique

Chocs d'ordre privé: maladie ou mort dans la famille, perte d'emploi ou vol de propriété personnelle

Vulnérabilité structurelle: impossibilité de se faire entendre ou de déposer des plaintes

Il existe une double causalité entre le contexte de vulnérabilité et la possession d'avoirs. Les avoirs (qu'il s'agisse de terre, d'eau, de cheptel, de logements, d'équipement, de capital financier ou humain et de liens sociaux) aident à protéger les moyens d'existence des personnes et permettent aux non-pauvres de ne pas basculer dans la pauvreté en renforçant leur capacité de résister à des chocs tels que les sécheresses, catastrophes naturelles, troubles sociaux et bouleversements du marché qui poussent leurs voisins dans la pauvreté.

Les chocs, au contraire, dépossèdent les personnes de leurs avoirs. Le cheptel, l'équipement et le capital financier sont les éléments les plus vulnérables aux chocs. Dans les cas extrêmes, les ménages qui se trouvent dans des situations désespérées peuvent être forcés de vendre leurs terres. Le capital humain est généralement moins vulnérable parce qu'on ne peut difficilement le voler ou l'emporter (même s'il est vulnérable face à la maladie, la mauvaise santé, aux agressions comme le viol, et à la mort). Dans les sociétés où le prestige social est étroitement associé à la richesse, un ménage qui perd ses terres et ses avoirs a de fortes chances de perdre également son capital social, tandis que dans une société où le prestige social dérive des ancêtres de la famille et de leur réputation, un ménage qui perd ses richesses peut conserver une bonne part de son capital social.

La résilience fait référence à la capacité de résister aux chocs et de s'en remettre. Les ménages qui disposent de moyens d'existence diversifiés et solides sont non seulement moins vulnérables mais également en mesure d'adopter des stratégies de survie variées et sont mieux à même de reconstituer leurs actifs à la suite de chocs. Les ménages possédant de nombreux actifs liés aux moyens d'existence sont généralement plus aptes à conserver leur niveau de vie et leurs biens face aux chocs que les ménages qui possèdent peu d'avoirs. Les ménages mieux lotis et disposant d'économies peuvent acheter des aliments en cas de mauvaises récoltes. Ils ont suffisamment d'animaux, si bien qu'ils peuvent en perdre ou en vendre quelques-uns et en conserver suffisamment pour la reproduction et pour reconstituer leurs troupeaux après que la période critique est passée.

Les ménages possédant peu de biens (par ex. peu de terre, peu d'animaux, des capitaux physiques et financiers limités, peu de travail dans la famille, une instruction limitée et peu de capacités de négociations) sont beaucoup plus vulnérables face aux chocs externes que les ménages possédant des biens. Face à une sécheresse prolongée, à de mauvaises récoltes, les ménages pauvres sont d'abord obligés de vendre

leurs animaux à un prix bas pour acheter des céréales pour nourrir leur famille. Plus la situation critique dure, plus ils épuisent leurs biens jusqu'au moment où il ne leur reste plus rien à vendre sauf leur travail et même leur travail est limité en raison de la faim et de leur santé défaillante. Quand ils perdent leurs biens, ils perdent leurs moyens d'existence.

Les filets de sécurité et les autres formes de protection sociale communautaires peuvent aider à pourvoir aux besoins des membres de la communauté qui se trouvent provisoirement ou de manière permanente incapables de subvenir à leurs propres besoins de base. Des mécanismes de solidarité peuvent exister entre groupes apparentés, entre patrons et clients, ou entre différentes couches socioéconomiques, ou entre des membres de groupes d'entraides au travail. Parmi les mécanismes informels d'assurance sociale, on trouve des sociétés funéraires et des clubs d'épargne tournante (tontines).

Environnement culturel, politique et institutionnel

L'environnement socioculturel, politique et institutionnel (voir Encadré 7) représente un ensemble important de facteurs externes qui influencent les possibilités dont disposent les personnes en matière de moyens d'existence, d'accès aux avoirs et de vulnérabilité face aux chocs. Ils influencent directement les stratégies de survie des ménages en déterminant les activités qui sont légales/illégales et appropriées/inappropriées pour les femmes et pour les hommes, en créant des incitations à poursuivre certains choix et activités plutôt que d'autres et en influençant la perception de l'efficacité de stratégies particulières pour parvenir aux résultats désirés.

Encadré 7: Exemples d'institutions rurales

Le terme d'« institution » fait référence à la fois aux organisations formelles composées de membres et à l'ensemble invisible de normes traditionnelles qui régissent la vie politique, économique et sociale. Parmi ces institutions figurent :

- **Les institutions sociales et culturelles:** les familles, les liens de parenté, le mariage, la religion, les groupes de solidarité
- **Les organisations à adhésion formelle:** coopératives, groupes enregistrés, groupe de producteurs, organisations communautaires
- **Les organisations informelles:** les groupes d'entraide au travail ou les tontines
- **Les institutions politiques:** le Parlement, l'État de droit, les partis politiques au niveau national et local
- **Les institutions économiques:** les marchés, les entreprises privées, les banques, les droits fonciers, le système fiscal, le partage des bœufs d'attelage

Les efforts visant à la réduction de la pauvreté ont plus de chance de succès lorsqu'ils sont mis en œuvre dans un environnement institutionnel et politique propice. Lorsque par exemple les institutions locales sont égalitaires, autonomes, indépendantes, démocratiques et responsables devant leurs citoyens, il est plus facile pour les gens – pauvres et moins pauvres – d'avoir accès aux actifs dont ils ont besoin pour survivre. Un environnement politique et institutionnel n'est pas propice lorsque les pauvres sont victimes de discrimination, ce qui leur rend difficile l'accès aux avoirs et réduit par conséquent leur chance d'échapper à la pauvreté.

Liens et boucles de rétroaction

On trouve dans le cadre des moyens d'existence durables de nombreux liens et boucles de rétroaction importants parmi lesquels :

- Le contexte de vulnérabilité influence l'accumulation et l'amenuisement des avoirs des ménages liés aux moyens d'existence par le biais des chocs et des situations de tension.

- Les politiques et les institutions influencent les schémas d'accès aux avoirs liés aux moyens d'existence des ménages et des communautés et les mécanismes de contrôle de ces actifs.
- Les politiques et les institutions peuvent augmenter ou diminuer la vulnérabilité de chacun face aux chocs.
- La possession d'avoirs réduit la vulnérabilité et augmente la résilience et la capacité de résister aux chocs.
- La possession d'avoirs de la part des ménages élargit les possibilités de choix.
- Les possibilités de choix en matière de moyens d'existence influencent les choix de stratégie de survie.
- Le résultat positif ou négatif des stratégies de survie est fonction de l'éventail plus ou moins grand du choix entre les stratégies.
- Les résultats positifs des stratégies de survie d'une saison renforcent la possibilité pour le ménage de préserver et d'accumuler des avoirs pour la saison suivante.
- Des résultats négatifs forcent les ménages pauvres à vendre, à perdre ou à entamer leur dotation en avoirs, ce qui réduit leurs possibilités en matière de moyens d'existence pour la saison suivante.
- Le transfert des actifs d'une génération à l'autre permet aux personnes non-pauvres de renforcer la sécurité pour les futures générations et de faire des plans pour leur vieillesse.

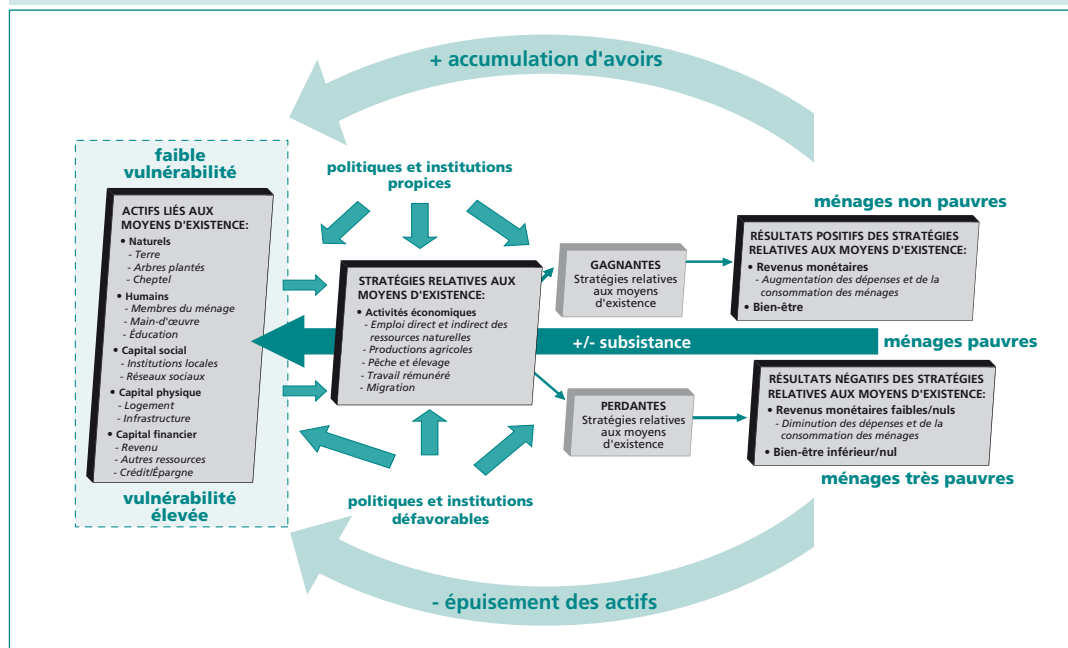
Perspectives des moyens d'existence en matière de réduction de la pauvreté

Pour de nombreux ménages, la pauvreté est un état transitoire qu'ils connaissent à diverses périodes de leur vie tandis que pour d'autres il s'agit d'un état chronique. La Figure 2 présente une illustration des processus qui font basculer dans la pauvreté et de ceux qui permettent d'en sortir. Y sont décrits les processus d'accumulation d'avoirs (situation des ménages non pauvres) et d'épuisement des actifs (situation des ménages très pauvres). Les ménages pauvres qui survivent simplement de façon stable sont représentés au centre du schéma.

Les ménages non pauvres disposent d'une base d'avoirs solide qui, combinée avec des politiques et institutions propices, leur permet d'adopter des stratégies liées aux moyens d'existence gagnantes donnant des résultats positifs sur le plan du revenu, de la sécurité alimentaire, du bien-être et de l'épargne. L'épargne accumulée se transforme en avoirs supplémentaires. Lorsque se produisent des chocs et des tensions saisonniers, ces avoirs permettent aux ménages non pauvres d'acheter des aliments et d'assurer leur consommation sans vendre leur terre ni leur cheptel.

Les ménages très pauvres sont plus vulnérables face aux politiques et institutions défavorables, qui ne leur laissent que peu de possibilité de subsistance. Ils ne sont pas en mesure d'adopter les stratégies relatives aux moyens d'existence des non-pauvres parce qu'ils manquent de terre, de cheptel et d'équipement agricole. Ils n'ont pas de quoi acheter des intrants de production et ne peuvent pas emprunter à la banque, ils n'ont qu'un niveau élémentaire d'instruction et des réseaux sociaux faibles. Ils sont contraints de se livrer à une combinaison d'activités qui les rémunèrent très mal pour leur travail. Ils sont aussi très vulnérables face aux chocs parce qu'ils ne disposent pas d'avoirs sur lesquels ils puissent compter quand ils se trouvent dans le besoin. C'est ainsi qu'ils enregistrent des résultats négatifs au regard de leur stratégie d'adaptation, que leurs actifs continuent de s'épuiser et qu'ils sont pris dans la spirale de la paupérisation.

Figure 2: Relation entre moyens d'existence et pauvreté



Le cadre des moyens d'existence durables sert à identifier les opportunités de réduire la pauvreté parce qu'il souligne les liens entre la vulnérabilité, les contextes politiques et institutionnels d'un côté et les actifs et les revenus au niveau des ménages de l'autre. Les interventions de développement peuvent se déployer sur trois fronts – soit séparément soit en combinaison – pour permettre aux ménages pauvres de surmonter leur pauvreté:

- aider les ménages à renforcer et diversifier leurs avoirs liés aux moyens d'existence, en particulier en termes de capital humain et social;
- transformer le contexte politique et institutionnel pour rendre positif un contexte négatif; et
- réduire la vulnérabilité en renforçant la résilience au niveau du ménage et de la communauté, tout en soutenant les efforts de prévention des catastrophes et la gestion des risques aux échelons supérieurs des institutions.

Diversité sociale et pauvreté

Par diversité sociale, on entend des différences entre catégories de personnes concernant l'accès et la maîtrise qu'ils ont par rapport aux actifs liés aux moyens d'existence, leur richesse relative, la sécurité des moyens d'existence, le statut social, le sentiment d'appartenance à différents groupe sociaux ainsi que les normes culturelles et les croyances (voir Encadré 8). Chaque communauté a sa propre façon de classer les ménages en fonction des différences de niveau de richesse, de la sécurité des moyens d'existence et leur statut social.

La diversité sociale constitue un défi formidable au regard de l'inclusion sociale et de l'accès universel aux services de base et à l'infrastructure dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'économie. L'approche axée sur les moyens d'existence offre un moyen d'étudier de manière systématique les différences dans les systèmes de subsistance des groupes traditionnellement désavantagés et marginalisés.

Encadré 8: Exemples de ménages pauvres et de groupes désavantagés

- Les exploitants pauvres en ressources, en particulier dans les régions exposées à de fréquentes catastrophes naturelles
- Ménages de travailleurs ruraux sans terre
- Personnes déplacées
- Réfugiés
- Ménages dirigés par une femme
- Ménages dirigés par un jeune
- Jeunes sans emploi
- Personnes âgées
- Personnes souffrant de handicap
- Castes ou groupes ethniques marginalisés
- Personnes et ménages infectés ou affectés par le VIH/SIDA et autres maladies transmissibles et chroniques

Les schémas relatifs à la possession d'avoirs et à la possibilité d'intervenir dans le débat politique sont différents pour les femmes et les hommes, les jeunes et les aînés, les personnes ayant ou non un handicap, les groupes ethniques dominants et dominés, les classes sociales ou les castes, les groupes professionnels tels que exploitants agricoles et éleveurs et les propriétaires fonciers, les locataires ou les métayers et les travailleurs sans terre.

La diversité sociale fait également référence aux différences au sein du ménage reposant sur le sexe, l'âge, le statut matrimonial et le handicap. En général, les femmes sont désavantagées par rapport aux hommes, de même que les ménages dirigés par une femme sont désavantagés par rapport à ceux dirigés par un homme. Toutefois, les évaluations de pauvreté reposant sur la consommation par tête concluent bien souvent que, bien que certains ménages dirigés par des femmes soient plus pauvres que la plupart des ménages dirigés par un homme, une proportion non négligeable de ménages dirigés par des femmes ont un niveau de dépenses par tête supérieur à celui de ménages dirigés par des hommes. Il existe également des différences dans les activités et revenus liés aux moyens d'existence entre les femmes vivant dans des ménages dirigés par un homme et les femmes qui dirigent leur propre ménage.

De même, les jeunes et les enfants sont généralement désavantagés par rapport aux adultes, les jeunes célibataires par rapport aux adultes mariés, les belles-filles par rapport aux belles-mères, et les personnes âgées, faibles et handicapées par rapport aux personnes sans handicap. Les ménages infectés et affectés par le VIH/SIDA et d'autres maladies chroniques épuisent souvent leurs avoirs dans le cadre de leur stratégie d'adaptation (par ex. pour se procurer de l'argent pour les soins médicaux), ont moins d'options en matière de stratégies de subsistance et sont plus vulnérables que d'autres ménages face aux chocs.

Les moyens d'existence ruraux selon une perspective de genre

L'analyse des moyens d'existence ruraux dans une perspective de genre permet de mieux comprendre les raisons sous-jacentes et leurs implications, des différences entre les femmes et les hommes, en termes de rôle et de charge de travail, d'accès aux ressources et aux avantages et le contrôle qu'ils exercent sur eux, de participation à la prise de décision et de besoins et priorités. Elle permet également d'apprécier les différences d'impact des politiques, des programmes, des projets et de la législation sur les femmes et les hommes.

L'approche axée sur les moyens d'existence durables peut servir de point de départ pour un examen des questions liées aux moyens d'existence dans une perspective de genre. Les différences entre les femmes et les hommes, entre les ménages dirigés par des femmes et ceux dirigés par des hommes, entre les femmes qui dirigent leur propre ménage et les autres, se reflètent dans leurs stratégies relatives aux moyens d'existence basées sur leurs avoirs, leur vulnérabilité et leurs résultats. Ce cadre peut également servir à détecter l'impact sur les moyens d'existence de politiques et d'institutions partiales en termes de la parité.

Rôles et relations en matière de genre

Les rôles et responsabilités en matière de genre font référence à des concepts culturels concernant les rôles, responsabilités et comportements que les hommes et les femmes sont censés adopter dans une société donnée. Ces termes établissent une distinction entre hommes et femmes du point de vue social et biologique. Contrairement à ce qui se passe sur le plan biologique, les rôles et comportements liés au genre et les rapports de genre entre hommes et femmes varient considérablement d'une culture à l'autre, ont un caractère dynamique et peuvent évoluer, même si des aspects de ces rôles ont leur origine dans les différences biologiques entre les sexes.

Les rôles liés au genre sont des comportements appris dans une société, communauté ou autre groupe spécifique donné, qui conditionnent la façon de percevoir les activités, les tâches et les responsabilités comme étant propres aux hommes ou aux femmes. Les rôles liés au genre varient en fonction de l'âge, de la classe, de la race, de l'ethnicité, de la religion et de l'environnement géographique, économique et politique. Les changements qui surviennent dans les rôles liés au genre sont bien souvent une réaction à des changements intervenus dans le contexte économique, naturel ou politique, y compris les efforts de développement.

Les femmes et les hommes jouent des rôles divers au sein de la société : dans la production, la reproduction et au niveau domestique ou de la communauté. Les hommes ont tendance à se concentrer sur les rôles liés à la production et à la communauté et à remplir ces différents rôles de manière consécutive. Les femmes au contraire assument souvent leurs trois rôles simultanément et doivent gérer leur temps en conséquence (voir Encadré 9).

Encadré 9: Répartition du travail entre les sexes et charges de travail dans l'Éthiopie rurale

Dans la plupart des communautés rurales d'Éthiopie, les femmes travaillent du lever au coucher du soleil et, contrairement aux hommes, ne disposent que de peu de temps pour les loisirs et pour leur vie sociale.

Charges de travail

La durée totale de la journée de travail pour les femmes ne varie pas beaucoup entre les saisons sèches et humides. Elles travaillent de 10 à 12 heures par jour, la moitié du temps à des tâches ménagères comme aller chercher de l'eau et du bois de chauffe, préparer et cuisiner les aliments et s'occuper des enfants. Au sein des systèmes agricoles pluviaux, la charge de travail des hommes est moins importante durant la saison sèche parce qu'ils ne participent que dans une mesure très restreinte aux tâches ménagères. Pour les hommes disposant de terres irriguées, c'est vers la fin de la saison des pluies que la charge de travail est la plus importante, lorsqu'ils récoltent, battent et vannent leurs cultures pluviales et qu'en même temps ils préparent les terres irriguées.

Travail agricole

Les femmes sont la principale source de main-d'œuvre du secteur agricole ; elles se consacrent souvent à des activités exigeant dextérité et minutie, comme la culture des semis dans les serres, la transplantation et l'arrachage des mauvaises herbes. Elles se chargent également d'activités étroitement liées à leurs responsabilités au sein du ménage, comme le stockage des produits, la transformation et la valorisation. En général, les tâches manuelles plus lourdes, comme la préparation de la terre et le labour avec les bœufs, incombent aux hommes. Ils jouent un rôle dominant dans la sélection des semences, ce qui reflète leur meilleur accès aux connaissances, et s'acquittent de tâches spécialisées comme les semailles et l'épandage des engrais.

Lorsque le temps presse, en particulier pour l'arrachage des mauvaises herbes et les récoltes, les femmes et les hommes travaillent ensemble avec d'autres membres du ménage. Les ménages les plus riches font souvent appel à de la main-d'œuvre extérieure rémunérée en pleine campagne agricole alors que les ménages de niveau de richesse moyen auront plutôt tendance à participer à des groupes d'entraide au travail et des groupes de travail les jours de fête, tout en employant de la main-d'œuvre extérieure et en faisant appel à la parenté.

Activités de subsistance hors de la ferme

Les femmes rurales se livrent à une variété d'activités hors de la ferme, qui reflètent en partie les systèmes agricoles locaux et dépendent également de la dotation en ressources et du niveau de richesse. Les femmes venant de ménages riches et de niveau moyen vendent souvent leurs produits agricoles, alors que les femmes pauvres s'emploient comme travailleurs occasionnels sur les exploitations et dans les maisons des ménages plus riches. Elles récoltent également des ressources naturelles pour les revendre (bois de chauffage, épis de millet et herbes) ou ont des activités exigeant peu d'intrants comme le filage du coton ou la fabrication d'*injera* pour la vente.

Les hommes entreprennent également diverses activités hors de l'exploitation, qui sont étroitement liées au niveau de richesse. Les hommes riches s'adonnent souvent à des activités exigeant du capital comme la vente des produits agricoles, l'investissement dans des équipements de transformation ou dans des propriétés, ou dans le prêt d'argent. Les hommes pauvres sont le plus souvent comme travailleurs occasionnels, s'occupent des récoltes et de vendre des ressources naturelles ou migrent temporairement à la recherche de travail.

Accès aux ressources et contrôle exercé

L'accès implique la possibilité d'utiliser les ressources tandis qu'exercer le contrôle signifie avoir le pouvoir de définir l'usage qui sera fait des ressources et d'imposer ce choix aux autres. En général, les femmes et les hommes ont différents niveaux d'accès aux ressources et de contrôle sur les ressources nécessaires à leur travail.

Bien que les femmes puissent avoir accès à une variété d'avoirs indispensables pour remplir leurs tâches au sein du ménage et de la communauté, elles n'exercent pleinement leur contrôle que sur un petit nombre d'entre eux – ceux qui sont le plus étroitement associés à leur rôle domestique, en général (par ex. les ustensiles de cuisine et les moulins à maïs manuels) et sur des technologies de base (par ex. les houes à main).

Il existe également des différences entre les femmes et les hommes en ce qui concerne le contrôle sur les profits tirés de la production. Cela reflète en partie la contribution des femmes et des hommes à une entreprise, mais également l'utilisation des produits au sein du ménage ou pour la vente, les normes culturelles concernant les entreprises des femmes et des hommes ainsi que la domination exercée par les hommes en tant que chef de ménage et, par conséquent, les prérogatives qu'ils s'accordent sur les ressources les plus importantes comme la terre.

Processus de prise de décision

Les processus de décision, à la fois au sein du ménage et dans le domaine public – groupes d'entreprises, organes communautaires de prise de décision, comités de districts et régionaux, organes de direction, par exemple – reflètent bien souvent les rôles liés au genre. Les hommes sont plus susceptibles d'être membres d'associations axées sur la production ou de type social et d'y occuper un poste de direction, alors que les femmes sont en général des membres ordinaires d'associations moins nombreuses, ce qui reflète leur rôle au sein du ménage et de la communauté.

3. POINTS D'ENTRÉE POUR L'ANALYSE SOCIALE

Dans la section précédente, ont été précisés les principaux paramètres des moyens d'existence ruraux que l'analyse sociale cherche à comprendre. Cette section passe en revue les cinq principales approches analytiques qui servent de points d'entrée à la réalisation de l'analyse sociale (à savoir l'analyse des moyens d'existence, des institutions et de la vulnérabilité, l'analyse de genre, l'analyse de pauvreté, l'analyse des parties prenantes et l'analyse d'investigation des documents de projet). On trouvera pour chacun, une description des principaux thèmes de discussion ainsi qu'une liste des liens renvoyant aux sources de données, aux listes récapitulatives et aux outils participatifs pertinents mentionnés dans le Guide de terrain.

Analyse des moyens d'existence, des institutions et de vulnérabilité

But

L'analyse des moyens d'existence, des institutions et de vulnérabilité est la pierre angulaire de l'analyse sociale. Les informations qui en découlent constituent l'un des principaux points d'entrée pour la conception de projet.

Calendrier

L'analyse des moyens d'existence fait partie intégrante du processus de conception du projet. Certains de ces aspects peuvent aussi s'intégrer à l'enquête initiale et à l'évaluation d'impact.

Processus

L'analyse des moyens d'existence dans le développement rural permet de comprendre les différences systématiques existant entre les différentes catégories de ménages (basées sur le niveau de richesse, l'origine ethnique ou la caste, le genre et l'âge) au regard de leur accès aux avoirs liés aux moyens d'existence et de la maîtrise qu'ils en ont, des systèmes et stratégies agricoles, de subsistance et de leurs résultats et de leur sécurité. Elle s'efforce également de comprendre les institutions locales, les règles et normes régissant les comportements et leurs effets positifs ou négatifs pour les moyens d'existence locaux. L'analyse se propose d'identifier les sources de vulnérabilité qui peuvent miner les moyens d'existence et faire basculer les ménages dans la pauvreté. Elle examine les rapports entre les causes et les conséquences des problèmes liés aux moyens d'existence et identifie les moyens de résoudre ces problèmes dans le contexte local. Elle aborde toutes les questions énumérées dans les cases du cadre des moyens d'existence durables (voir Figure 1, section 2).

Thèmes pour l'analyse sociale

Contexte socioéconomique

- Histoire de la communauté et tendances se dégageant des principaux événements socioéconomiques
- Base des ressources naturelles de la communauté
- Infrastructures de la communauté

Classement par niveau de richesse, analyse des moyens d'existence et de vulnérabilité

- Composition de la communauté ventilée par groupes socioéconomiques et selon le sexe du chef de ménage
- Avoirs liés aux moyens d'existence: humains, naturels, physique, financiers et sociaux
- Stratégies liées aux moyens d'existence: agricoles, non agricoles, hors exploitation
- Résultats des moyens d'existence: sécurité alimentaire, revenu, santé, bien-être, statut social
- Contexte de vulnérabilité: chocs, stratégies de survie, sources de résilience

Analyse des parties prenantes et des institutions

- Principales organisations et groupes de la communauté, adhérents, dirigeants
- Prise de décision dans les organisations et la communauté
- Parties prenantes: intérêts et influence

Priorités, besoins et opportunités

- Principaux problèmes de la communauté liés aux moyens d'existence
- Principales opportunités liées aux moyens d'existence
- Principales priorités selon les dirigeants, les hommes et les femmes, les pauvres et les non- pauvres

Considérations relatives au projet

- Contexte relatif à la denrée ou à l'activité au centre du projet
- Feedback sur le projet et les prestataires de services préférés

Liens avec le Guide de terrain

Thème	Sources des données	Listes récapitulatives et outils de terrain
Contexte socio économique	• Données secondaires • Discussions au niveau national et régional • Discussions au niveau du district • Réunion communautaire	• Liste récapitulative au niveau national et régional • Liste récapitulative au niveau du district • Liste récapitulative communautaire 1 <i>Plus:</i> Outil de terrain 1: chronologie des événements Outil de terrain 2: Cartographie des ressources naturelles et des moyens d'existence
Classement par niveau de richesse, analyse des moyens d'existence et de vulnérabilité	• Réunion communautaire • Entretiens individuels auprès des ménages	• Liste récapitulative communautaire 2 <i>Plus:</i> Outil de terrain 3: Classement par niveau de richesse Outil de terrain 4: Matrice des moyens d'existence
Analyse des parties prenantes et des institutions	• Réunion communautaire • Discussions en groupe de réflexion	• Liste récapitulative communautaire 3 <i>Plus:</i> Outil de terrain 5: Profils de l'organisation et des groupes Outil de terrain 6: Analyse des parties prenantes
Priorités, besoins et opportunités	• Réunion communautaire • Discussions en groupe de réflexion • Entretiens individuels auprès des ménages	• Liste récapitulative communautaire 4 <i>Plus:</i> Outil de terrain 7: Analyse des problèmes Outil de terrain 8: Classement par paires
Considérations liées au projet	• Réunion communautaire	• Liste récapitulative communautaire 5

On trouvera plus de détails sur les méthodes de collecte des données, les outils participatifs et les listes récapitulatives dans le Guide de terrain.

Analyse de genre

But

L'analyse de genre identifie la répartition des rôles et responsabilités entre les femmes et les hommes, leur accès respectif aux ressources et aux services ainsi que le contrôle qu'ils en ont, leur base de connaissances et leur accès aux informations, leur participation à la prise de décision et leur rôle en qualité de dirigeants des institutions, des organisations et des réseaux locaux. Intégrer une analyse de genre approfondie au stade de la conception du projet permet d'identifier les lacunes en matière de genre, d'y remédier et de soutenir les activités stratégiques visant à promouvoir l'autonomisation sociopolitique et économique des femmes et des hommes.

Une analyse de genre menée de manière participative favorise une prise de conscience des femmes et des hommes au niveau local des différents types d'inégalité existante entre les sexes et leur permet de prendre des mesures visant à les réduire.

Calendrier

L'analyse de genre s'intègre en principe à l'analyse des moyens d'existence et constitue de ce fait une autre pierre angulaire de la conception de projet. Elle devrait aussi faire partie intégrante de la mise en œuvre du projet et des activités permettant d'en suivre les progrès et d'en évaluer l'impact.

Thèmes pour l'analyse de genre

Contexte socioéconomique

- Démographie
- Indicateurs nationaux des inégalités entre les sexes, tel l'indice d'autonomisation de genre du PNUD
- Dispositions coutumières du régime foncier et droit de succession
- Accès légal et culturellement accepté des femmes aux services et aux ressources
- Autres thématiques sociales susceptibles d'intéresser le projet

Répartition des rôles et responsabilités de genre en matière de production et de systèmes de subsistance

- Activités typiques des hommes et des femmes dans l'agriculture et l'élevage
- Charge de travail et emploi du temps des femmes et des hommes (au regard de leur rôle au sein du ménage en matière de production et de reproduction)
- Responsabilité des femmes et des hommes pour ce qui est de nourrir et d'habiller la famille

Accès aux ressources et contrôle exercé

- Accès aux ressources et contrôle exercé par les femmes et les hommes sur les avoirs de production et du ménage
- Principales sources de revenus des femmes et des hommes et postes de dépenses
- Contrôle exercé par les femmes et les hommes sur les revenus de diverses origines
- Analyse des schémas d'accès aux services de vulgarisation, de finance rurale et de commercialisation agricole

Compétences, connaissances et informations

- Priorités et besoins des femmes et des hommes dans les activités de recherche agricole et de transfert de technologies
- Accès des femmes et des hommes aux services de vulgarisation et à la formation agricoles
- Réseaux de communication et d'information des femmes et des hommes

Rôle des femmes et des hommes dans la prise de décision

- Participation des hommes et des femmes à la prise de décision au sein du ménage, des groupes et de la communauté
- Participation des femmes au sein de la collectivité locale, aux organisations de producteurs et organisations communautaires
- Accès des femmes à des postes de direction dans le secteur public, les collectivités locales, les organisations de producteurs et organisations communautaires au niveau national et décentralisé
- Renforcement des capacités des femmes en qualité de membres et de dirigeants des organisations

Priorités, besoins et opportunités

- Principaux problèmes liés aux moyens d'existence pour la communauté, selon les femmes et les hommes
- Principales opportunités prioritaires en termes de moyens d'existence, selon les femmes et les hommes

Considérations liées au projet

- Impact probable du projet en matière de genre
- Corrélation entre les activités de projet et les rôles de genre, les moyens d'existence, les ressources et les contraintes
- Représentation des femmes dans les organes de décision liés au projet

Liens avec le Guide de terrain

Thème	Sources des données	Listes récapitulatives et outils de terrain
Contexte socioéconomique	• Données secondaires • Discussions au niveau national et régional • Discussions au niveau du district	• Listes récapitulatives au niveau national et régional • Liste récapitulative au niveau du district
Rôles, responsabilités et charge de travail selon le sexe dans les systèmes de production et de subsistance	• Groupes de réflexion (réunions séparées avec les femmes et les hommes)	• Liste récapitulative en matière de parité hommes-femmes <i>Plus:</i> Outil de terrain 9: Calendrier saisonnier et répartition du travail entre les sexes Outil de terrain 10: Schéma des activités quotidiennes

(suite)

Thème	Sources des données	Listes récapitulatives et outils de terrain
Accès aux ressources et contrôle exercé	• Groupes de réflexion (réunions séparées avec les femmes et les hommes)	• Liste récapitulative en matière de parité hommes-femmes <i>Plus:</i> Outil de terrain 11: Accès aux ressources et contrôle exercé Outil de terrain 12: Sources et emploi des revenus monétaires
Compétences, connaissances et informations	• Groupes de réflexion (réunions séparées avec les femmes et les hommes)	• Liste récapitulative en matière de parité hommes-femmes <i>Plus:</i> Outil de terrain 11: Accès aux ressources et contrôle exercé Outil de terrain 13: Matrice du processus de prise de décision
Prise de décision	• Groupes de réflexion (réunions séparées avec les femmes et les hommes) • Organisations	• Liste récapitulative en matière de parité hommes-femmes <i>Plus:</i> Outil de terrain 13: Matrice du processus de prise de décision Outil de terrain 5: Profils de l'organisation et des groupes
Priorités, besoins et opportunités	• Réunion communautaire • Groupes de réflexion (réunions séparées avec les femmes et les hommes)	• Liste récapitulative communautaire 4 • Liste récapitulative en matière de parité hommes-femmes <i>Plus:</i> Outil de terrain 7: Analyse des problèmes Outil de terrain 8: Classement par paires
Situations et perspectives socioéconomiques pour les ménages dirigés par des femmes	• Réunion communautaire • Groupes de réflexion de ménages dirigés par des femmes	• Liste récapitulative en matière de parité hommes-femmes <i>Plus:</i> Outil de terrain 3: Classement par niveau de richesse
Considérations liées au projet	• Groupes de réflexion (réunions séparées avec les femmes et les hommes)	• Liste récapitulative en matière de parité hommes-femmes

Analyse de la pauvreté

But

Le travail de diagnostic pour les projets axés sur la pauvreté vise à faciliter la compréhension de la nature et des causes profondes de la pauvreté et à en déduire l'éventail des actions à mener pour s'attaquer à ces causes.

Calendrier

C'est l'une des tâches fondamentales de la conception de projet, qui exige le recours à la fois aux données secondaires et aux résultats du travail de terrain tirés des analyses de genre et des moyens d'existence.

Processus

L'analyse distingue entre les facteurs qui affectent tous les ménages d'une région donnée (par ex. faible fertilité des sols, dégradation des terres, sécheresse, inondations, mauvaises récoltes fréquentes) et les facteurs qui affectent seulement les ménages les plus pauvres (par ex., le manque de terre, le manque de bétail, l'analphabétisme, la mauvaise santé, le manque de main-d'œuvre, les ventes forcées d'avoirs).

Si le projet se propose de réduire la pauvreté de manière durable, il ne suffit pas de faire en sorte que le revenu ou le niveau de consommation des ménages s'élève au-dessus du seuil de pauvreté établi. Encore faut-il s'assurer que le ménage ne retombe pas dans la pauvreté à l'occasion d'une mauvaise récolte ou d'une autre catastrophe naturelle, économique ou sociopolitique. Aussi l'analyse considère-t-elle la pauvreté comme une situation dynamique et généralement transitoire. Certains vivent dans un état de pauvreté chronique, mais bien souvent les personnes basculent dans la pauvreté ou en sortent sous l'effet de changements de situation et de période. Tout au long du projet, les mécanismes de ciblage font l'objet d'un suivi étroit et des mécanismes de réclamations permettent aux gens de mettre en cause les décisions.

Thèmes pour l'analyse de la pauvreté

Stratification de la population

- Stratification de la population en fonction du niveau relatif de richesse ou de sécurité alimentaire; les ménages sont classés en fonction de leur condition économique « élevée », « moyenne » ou « basse » au sein du village;
- Une analyse comparative des ménages aux différents degrés de richesse servira à analyser le processus de différenciation socioéconomique et expliquer pourquoi certains ménages peuvent devenir riches alors que les autres sont pauvres;

Processus d'appauvrissement

- Distinction entre:
 - les facteurs qui exercent une pression constante à la baisse sur le revenu des ménages (par ex. de mauvaises récoltes successives, des sécheresses sur plusieurs années successives, l'effondrement des prix à la production); et
 - les facteurs ponctuels qui peuvent faire basculer les ménages dans la pauvreté (par ex. une catastrophe naturelle, maladie ou décès du principal soutien de famille);
- Dynamique d'entrée et de sortie de la pauvreté, examen de la façon dont varient les vulnérabilités des ménages et leurs raisons, ainsi que des caractéristiques et stratégies d'adaptation qui leur permettent de renforcer leur résilience et l'ensemble de leurs moyens d'existence;

(suite)

Échapper à la pauvreté

- Mécanismes qui permettent aux ménages d'échapper à la pauvreté et d'entamer un processus d'accumulation de capital;
- Stratégies mises en œuvre par les ménages non-pauvres pour ne pas tomber dans la pauvreté; identifier les stratégies dont le projet pourrait favoriser l'adoption;
- Facteurs qui empêchent les autres ménages d'emboîter le pas; déterminer si le projet pourrait supprimer ces contraintes.

Liens avec le Guide de terrain

Thème	Sources des données	Listes récapitulative et outils de terrain
Contexte socioéconomique	• Données secondaires • Discussions au niveau national et régional • Discussions au niveau du district	• Liste récapitulative au niveau national et régional • Liste récapitulative au niveau du district
Caractéristiques de la pauvreté	• Réunion communautaire • Discussions en groupe de réflexion • Entretiens individuels auprès des ménages	• Listes récapitulative communautaire 1 et 2 • Liste récapitulative en matière de parité hommes-femmes <i>Plus:</i> Outil de terrain 1: Chronologie des événements Outil de terrain 2: Cartographie des ressources naturelles et des moyens d'existence Outil de terrain 3: Classement par niveau de richesse Outil de terrain 4: Matrice des moyens d'existence.
Causes de la pauvreté	• Discussions en groupe de réflexion • Entretiens individuels auprès des ménages	• Liste récapitulative communautaire 2 • Liste récapitulative en matière de parité hommes-femmes • Liste récapitulative pour les entretiens individuels auprès des ménages <i>Plus:</i> Outil de terrain 3: Classement par niveau de richesse Outil de terrain 4: Matrice des moyens d'existence

Thème	Sources des données	Listes récapitulative et outils de terrain
Stratégies d'adaptation	• Discussions en groupe de réflexion • Entretiens individuels auprès des ménages	• Listes récapitulative communautaire 2 et 3 • Liste récapitulative en matière de parité hommes-femmes • Liste récapitulative pour les entretiens individuels auprès des ménages <i>Plus:</i> Outil de terrain 3: Classement par niveau de richesse Outil de terrain 4: Matrice des moyens d'existence Outil de terrain 5: Profils de l'organisation et des groupes
Priorités, besoins et opportunités	• Réunion communautaire • Discussions en groupe de réflexion • Entretiens individuels auprès des ménages	• Liste récapitulative communautaire 4 • Liste récapitulative en matière de parité hommes-femmes • Liste récapitulative relative aux ménages individuels <i>Plus:</i> Outil de terrain 7: Analyse des problèmes Outil de terrain 8: Classement par paires

Analyse des parties prenantes

But

En matière d'activités de développement, les personnes et les institutions ont souvent des priorités, des besoins, des intérêts et des préférences différentes selon les ressources et avoirs à leur disposition. Les conflits d'intérêt sont fréquents, en particulier en raison de la rivalité pour l'utilisation de ressources limitées.

L'analyse des parties prenantes vise à identifier les principales parties prenantes (à savoir, les institutions, les organismes et les individus) dans une intervention de développement donnée ainsi que leurs rapports et leur importance dans le processus de prise de décision. Cela aide à identifier les divergences et les conflits potentiels entre les parties prenantes ainsi que la résistance et les menaces potentielles quant aux interventions proposées. Ce type d'analyse met également en lumière les synergies, les opportunités de partenariat et de collaboration avec les parties prenantes pour réaliser les objectifs de développement.

L'analyse des parties prenantes se propose avant tout de faire en sorte que la conception des investissements agricoles et ruraux soit réaliste et d'optimiser les résultats gagnant-gagnant des interventions proposées parmi les parties prenantes. Elle permet d'identifier des actions visant à réduire les risques et les défis et à promouvoir des possibilités de mettre en œuvre une activité.

Calendrier

L'analyse des parties prenantes peut être utilisée à chaque étape du cycle de projet de façon de plus en plus approfondie à chaque étape successive:

- Préparation du projet: identifier les principales parties prenantes et les consulter afin de bien comprendre le contexte général dans lequel sont proposées les interventions de développement;
- Négociation et approbation des prêts: identifier les intermédiaires dont l'approbation est indispensable pour obtenir l'approbation du projet au parlement;
- Mise en œuvre: constituer de vastes coalitions pour soutenir les bénéficiaires qui ont peu d'influence politique et de possibilités de se faire entendre, comme les populations indigènes; et
- Soutien au suivi et à la mise en œuvre: aider à comprendre les changements dans les rapports et les positions relatives des parties prenantes en raison des interventions de développement et des modifications du contexte. L'analyse aide à identifier les redistributions de pouvoir et d'influence en matière de prise de décision, les gagnants et les perdants et les conséquences non voulues. Lorsque l'analyse a lieu durant les phases de suivi et d'examen à mi-parcours, elle permet d'identifier les mesures à prendre pour adapter la conception du projet afin d'atteindre les objectifs.

Processus

L'analyse des parties prenantes vise à identifier les différentes catégories de parties prenantes (voir Encadré 10); l'enjeu pour chacune d'elles dans une intervention donnée – projet, programme ou réforme des politiques; l'impact probable du projet – qu'il soit positif ou négatif – sur leurs moyens d'existence; et leur capacité respective d'influer sur les résultats du projet. Dans sa forme la plus simple, cette analyse permet aux planificateurs du développement d'identifier les catégories de personnes qui ont un intérêt dans une intervention donnée alors que dans sa forme développée, elle suppose l'organisation de consultations et de négociations directes.

Encadré 10: Exemples de parties prenantes

Parmi les parties prenantes figurent:

- le gouvernement
- le donateur
- les bénéficiaires visés (par ex. les femmes et les hommes dans les ménages propriétaires d'un petit lopin et les ménages sans terre)
- les travailleurs du développement sur le terrain (par ex. ceux des services de vulgarisation, des ONG et les prestataires de services privés)
- les autres personnes concernées (par ex. des non-bénéficiaires qui pourraient être chassés des forêts ou forcés de quitter leur terre à cause de la construction d'un barrage)

Thèmes pour l'analyse des parties prenantes

Identification des parties prenantes

- Catégories de parties prenantes, leurs intérêts et influence;
- Intérêts et réactions des différents groupes aux activités de projet proposées;
- Caractéristiques des gagnants et perdants potentiels;
- Personnes contrôlant l'approbation du projet;
- Alliés et coalitions potentiels;

Identification des activités

- Consultations des parties prenantes;
- Activités visant à renforcer la participation au débat et l'influence des parties prenantes susceptibles d'être négativement affectées par le projet;

Liens avec le Guide de terrain

Thème	Sources des données	Listes récapitulative et outils de terrain
Analyse des parties prenantes	• Réunion communautaire • Discussions en groupe réflexion	• Liste récapitulative communautaire 3 Plus: Outil de terrain 6: Analyse des parties prenantes

Examen des documents de projet

But

L'examen a pour but de préciser les objectifs du projet ou du programme proposé et d'en assurer la pertinence.

Calendrier

Dans l'idéal, l'examen de la documentation de projet démarre au cours de la phase de conception. Il peut aussi avoir lieu au stade de l'évaluation (par un examinateur extérieur et le spécialiste en sciences sociales), des missions de soutien au suivi et à la mise en œuvre, et d'évaluation d'impact.

Processus

L'examen porte sur la documentation de projet (c'est-à-dire le rapport de conception ou document d'évaluation), les documents techniques de travail ou les annexes et le cadre logique en vue de préciser:

- les détails de la justification du projet au regard des groupes cibles;
- l'adéquation des activités de projet proposées par rapport aux ressources et objectifs en matière de moyens d'existence des ménages ruraux types;
- la mesure dans laquelle les activités proposées favorisent les pauvres, l'égalité entre les sexes et renforcent l'autonomisation des femmes; et
- les liens entre les conclusions de l'analyse sociale et les autres études techniques d'une part et la conception du projet de l'autre.

L'examen aboutit à la formulation de recommandations pour renforcer la conception et la mise en œuvre du projet. On trouvera un exemple d'analyse de la conception du projet du point de vue du bénéficiaire au Tableau 1A de l'Annexe 1.

*Propositions de questions pour l'examen des documents de projet***Logique et approche du projet**

- Quelle est la stratégie du projet – que cherche-t-il à introduire ou à modifier?
- De quelle façon découle-t-il de l'analyse des contraintes et opportunités?
- Dans quelle mesure tient-il compte des enseignements tirés des activités de consultation et d'information liées au contexte menées dans le pays, des autres projets et des bonnes pratiques?
- Quelles alternatives ont été envisagées et écartées?
- Quelles en seraient les implications au niveau domestique pour les différentes catégories de personnes?

Groupe cible

- Quels sont les groupes cibles?
- Quels sont la stratégie et les mécanismes de ciblage du projet?
- Si les groupes cibles ne sont pas précisés, pour qui est conçu le projet? Comment cela a-t-il été décidé?
- Quelles sont les hypothèses relatives aux types de ménages qui sont censés réagir aux interventions du projet? Les obstacles?

Objectifs du projet

- En quoi les principaux objectifs du projet reflètent-ils les besoins, les priorités et les défis liés à l'amélioration des moyens d'existence des petits exploitants et des pauvres ruraux?
- Les objectifs tiennent-ils compte de mesures en faveur des pauvres visant à améliorer leurs débouchés, à réduire la pauvreté et à donner plus d'autonomie aux femmes et aux jeunes?

Composantes, sous-composantes et activités du projet

- En quoi les composantes/activités reflètent-elles les priorités impulsées par la demande et pour quels groupes?
- Dans quelle mesure la stratégie du projet s'ajuste-elle aux stratégies liées aux moyens d'existence des différentes catégories de ménages?
- Quelles sont les dispositions visant à assurer que les pauvres, les femmes et les groupes les plus vulnérables puissent avoir accès au projet et en bénéficier?
- Les composantes/activités visent-elles à toucher les petits exploitants, les femmes, les jeunes et les pauvres? Si oui, comment?
- Sont-elles appropriées au regard des capacités des institutions existantes? Quelles implications pourraient avoir des activités de projet pour les différents ménages?
- Certaines activités prévoient-elles la mise en place de filets de sécurité ou d'actions spécifiques pour venir en aide aux ménages les plus vulnérables et les plus pauvres?

Composantes du projet ventilées par postes de financement

- En quoi le devis du projet reflète-t-il des priorités en faveur des pauvres?
- Des ressources suffisantes sont-elles prévues pour assurer la participation des femmes et des groupes vulnérables?
- Les ménages pauvres en avoirs seront-ils en mesure de participer aux activités du projet?
- Des ressources sont-elles prévues pour mettre en place des filets de sécurité ou des mesures/contingents spécifiques?
- Des ressources suffisantes sont-elles prévues pour l'intégration de la thématique genre, le cas échéant?

Coût du projet

- La communauté locale est-elle censée apporter une contribution?
- Ces hypothèses sont-elles réalistes?
- Des ressources adéquates sont-elles prévues en ce qui concerne les dimensions sociales et « de processus » telles que le ciblage, le suivi-évaluation participatif, le renforcement des capacités et la pérennité du projet?

Document principal et documents techniques

- Les examens, évaluations et documents de travail techniques tiennent-ils compte du contexte et de la problématique propres aux pauvres, aux personnes vulnérables, aux femmes et aux jeunes?
- Les principaux points de l'analyse sociale et de la conception sont-ils effectivement repris dans le document principal?
- Les facteurs de contraintes liées à la pauvreté, la sécurité alimentaire et la croissance économique sont-ils ventilés par catégorie de richesse et par sexe dans les diagnostics et conclusions techniques?
- Existe-t-il un document de travail portant spécifiquement sur la pauvreté, les questions sociales, le genre, les groupes vulnérables? Si oui, s'accompagne-t-il des analyses appropriées? Sinon, où trouve-t-on ces analyses?
- Le document comporte-t-il une analyse institutionnelle?

Bénéfices

- Quelles sont les hypothèses relatives à la valeur supposée des bénéfices attendus au niveau de l'activité et au niveau du ménage (tirées des analyses utilisant ou non des modèles de moyens d'existence agricoles propres au projet)?
- De quelle façon et à quel niveau les bénéfices du projet sont-ils censés toucher directement les pauvres et les femmes et leur venir en aide?
- Sont-ils relativement adéquats et réalistes comptes tenus de la durée du projet?

Bénéficiaires

- À combien estime-t-on le nombre des ménages bénéficiaires et de la population totale?
- Quels sont les ratios/pourcentages/nombres de femmes, jeunes et autres catégories vulnérables (par ex. les ménages touchés par le VIH/SIDA)?
- Quel est le nombre des bénéficiaires visés par les mesures de protection sociale?

Prix et marchés

- Les hypothèses relatives aux prix payés aux producteurs avec et sans le projet sont-elles réalistes?
- Les effets de l'augmentation de la production sur les marchés et les prix sont-ils réalistes?
- Quelles sont les implications en matière de genre liées à la production et à la commercialisation?
- Quelles sont les sources d'informations sur les prix et les marchés?

Risques

- Les risques couvrent-ils les dimensions institutionnelles, sociales et de genre, susceptibles d'avoir un effet sur les résultats du projet?
- Les mesures d'atténuation sont-elles appropriées et réalistes?

Cadre logique, cadre de résultats et indicateurs de suivi-évaluation

- Le cadre logique et le mécanisme de suivi-évaluation incorporent-ils des mesures et indicateurs explicites permettant d'assurer que les pauvres, les groupes vulnérables et les femmes seront couverts par le projet et en bénéficieront?
- Prévoient-ils une ventilation par sexe? Cet aspect peut-il être amélioré?
- Le mécanisme de suivi-évaluation prévoit-il des processus participatifs? Selon quelles modalités et dans quelle mesure?

4. UTILISATION DE L'ANALYSE SOCIALE DANS LA CONCEPTION DU PROJET

Le recours à l'analyse sociale dans l'identification et la mise en œuvre des activités vise avant tout à renforcer l'impact social du projet. Le résultat est atteint lorsque les couches les plus démunies de la population ou les régions le plus souvent délaissées par les efforts de développement rural peuvent bénéficier des avantages d'un programme ou d'un projet donné. Pour les projets prévoyant la mise en œuvre de mesures de protection sociale, un objectif supplémentaire consiste à concevoir des mesures d'atténuation.

Les composantes reposant sur l'analyse sociale doivent être conçues au stade de la préparation du projet. Celle-ci consiste à tracer les grandes lignes de la stratégie de ciblage (voir Encadré 11) et à identifier l'ensemble des activités et investissements et en dresser le devis et l'échéancier. On peut alors estimer le coût total du projet, dont on se servira dans l'analyse du taux de rentabilité. Au stade de l'évaluation, la principale tâche consiste à préparer les sections du manuel de mise en œuvre du projet concernant les procédures participatives de planification et de suivi-évaluation.

Encadré 11: Formulation de la stratégie de ciblage

Sur la base des conclusions de l'analyse socioéconomique et de genre, le ciblage consiste à:

- identifier les groupes cibles pour les interventions de projet;
- concevoir les mécanismes de ciblage;
- rendre les mécanismes de ciblage opérationnels; et
- suivre l'efficacité du ciblage durant la mise en œuvre.

Cette section présente une description des mesures visant à s'assurer que les pauvres peuvent participer, sur la base de l'égalité entre les sexes, aux activités de développement rural et agricole et en bénéficier conformément aux objectifs d'ensemble du projet. Parmi les mesures en question figurent l'identification des groupes cibles et les mécanismes de ciblage, l'intégration de la problématique hommes-femmes, l'élaboration des approches participatives et les aspects opérationnels.

Identification des groupes cibles

But

Le ciblage consiste en un ensemble de mesures visant à augmenter les chances que la plupart des bénéficiaires d'une intervention profitent aux bénéficiaires visés. Les stratégies ciblant différentes catégories de personnes varient généralement en fonction de la possession d'avoirs et des stratégies liées aux moyens d'existence des catégories visées. Un ciblage proactif permettra de réduire les écarts de revenus entre les pauvres, les disparités entre les sexes et les désavantages liés à la classe sociale, la caste, l'ethnie ou le handicap. La première étape de ce processus consiste à identifier les groupes cibles pour les interventions du projet (voir Encadré 12).

Encadré 12: Exemples de groupes cibles

- Ménages pauvres en ressources
- Ménages dirigés par des femmes
- Ménages sans terres
- Femmes
- Jeunes
- Travailleurs licenciés
- Minorités ethniques
- Personnes vivant avec le VIH/SIDA
- Personnes handicapées
- Communautés vivant dans les régions exposées aux catastrophes naturelles
- Communautés vivant dans des régions éloignées et inaccessibles
- Communautés vivant dans des régions touchées par des conflits

Définition des groupes cibles

Le terme de « groupe cible » fait référence aux personnes qui sont censées réagir, en tant que participants au projet, aux opportunités de développement offertes par une intervention. Il renvoie à des catégories de personnes que le gouvernement ou les donateurs désignent comme étant les principaux bénéficiaires visés par l'intervention. Il n'implique pas que les bénéficiaires visés aient une conscience de classe commune ou des liens de solidarité. En général, ils ne constituent pas un groupe formel, mais plutôt une catégorie de personnes vaguement définie, comme par exemple les petits producteurs, les cueilleurs de produits non ligneux de la forêt ou les artisans pêcheurs.

Par population cible, il faut entendre l'ensemble des personnes d'où proviennent les participants au projet et ses bénéficiaires. Au sens large, cet ensemble coïncide avec la population totale de la région du projet. Au sens étroit, suivant la définition de la stratégie de ciblage, il coïncide avec le nombre total de personnes relevant des catégories identifiées par le gouvernement et les donateurs, qui ont le plus de chance de voir leurs moyens d'existence s'améliorer grâce aux bénéfices tirés du projet. Au lieu de toujours chercher à toucher le plus grand nombre de personnes, il est parfois préférable de viser à assurer des résultats solides et durables. Il arrive ainsi que la cible réelle au cours de la période de décaissement ne représente que 20-30 pour cent de la population potentiellement éligible.

L'identification des groupes cibles – en consultation avec l'organisme de financement, l'organisme de mise en œuvre et les communautés – passe par l'élaboration d'une typologie des différentes catégories de ménages de la population locale reposant sur tout un ensemble de critères.

Bien que le principal indicateur utilisé dans l'évaluation de la pauvreté soit le niveau du revenu par tête (consommation) par rapport au seuil de pauvreté, une pareille mesure peut ne pas servir à grand-chose dans les interventions de ciblage de projets qui ont des exigences très rigoureuses en matière de données. De plus, c'est souvent en combinant d'autres dimensions de la pauvreté (par ex. la sécurité alimentaire, la répartition de la possession d'avoirs, les stratégies liées aux moyens d'existence, la répartition des rôles entre les sexes au sein du ménage et les différences d'âge) que l'on arrive le mieux à expliquer les différences en termes de richesse et d'opportunité, plutôt que sur la seule base du niveau de consommation ou des dépenses par tête. Il est généralement préférable par conséquent de recourir à une combinaison de critères mesurant la pauvreté pour définir les groupes cibles, sans perdre de vue les plus faciles à observer tels que l'emploi, la taille de l'exploitation ou le nombre de têtes de bétail (voir Encadré 13).

Encadré 13: Exemples de critères de sélection des groupes cibles

- Groupes situés dans les zones géographiques les plus pauvres
- Taille type de l'exploitation en dessous d'un certain plafond
- Nombre de têtes de bétail inférieur à un certain niveau
- Appartient aux couches socioéconomiques pauvres ou les plus pauvres
- Insécurité alimentaire
- Tributaire pour sa survie des revenus d'un emploi occasionnel
- Type d'occupation, d'activités économiques
- Revenu monétaire inférieur à un niveau donné
- Absence de remises de fonds provenant de membres ayant migré vers la ville
- Ménages dirigés par des femmes
- Jeunes et groupes défavorisés

La définition du groupe cible doit être réaliste et sans ambiguïté et permettre une identification facile et efficace des bénéficiaires du projet, sans entraîner de frais administratifs excessifs (voir Encadré 14). Il importe également de conserver une certaine souplesse dans l'approche du ciblage, en prévoyant le recours à des méthodes participatives de ciblage social communautaires.

Encadré 14: Estimation du nombre de bénéficiaires

Les planificateurs de projets doivent être particulièrement réalistes dans l'estimation du nombre de ménages qui sont censés tirer un directement avantage du projet. Les spécialistes techniques travailleront en étroite collaboration avec les spécialistes en sciences sociales afin de parvenir à une estimation conjointe du nombre de personnes, parmi celles qui reçoivent les messages du projet, susceptibles de réagir et de participer. Ce nombre de bénéficiaires servira ensuite de base à l'analyse des coûts et des avantages réalisée par l'économiste et au calcul du taux de rentabilité du projet. Il ne doit pas y avoir de contradiction entre le groupe cible tel qu'il est défini dans le rapport de l'analyse sociale et les hypothèses relatives aux nombres et aux caractéristiques des bénéficiaires retenues dans les modèles économiques du projet.

Compatibilité entre groupes cibles et conception du projet

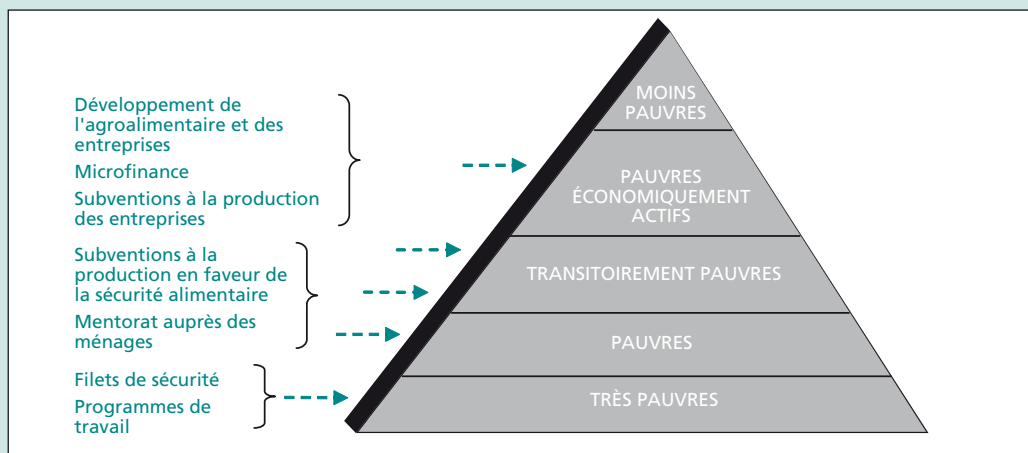
Pendant le travail de conception du projet, le spécialiste en sciences sociales, en collaboration avec d'autres membres de l'équipe, veille à ce que la stratégie du projet prenne pleinement en compte la dotation en avoirs et les stratégies liées aux moyens d'existence des ménages non pauvres, pauvres et les plus pauvres (voir Encadré 15). Il établit qui est en mesure de participer aux activités de projet proposées. Dans certains projets, il peut y avoir de nombreux groupes cibles différents. S'il apparaît que les ménages les plus pauvres risquent de ne pas participer du tout faute de ressources, les spécialistes en sciences sociales peuvent proposer des façons d'adapter les activités du projet pour les rendre plus accessibles à ces ménages et moins risquées. Pour ce qui est des composantes et sous-composantes du projet induites par la demande, il est possible d'offrir un « menu d'options » ou des « approches graduées » permettant de répondre aux contraintes et aux priorités des différentes populations cibles.

Encadré 15: Exemple de voies de sortie de la pauvreté dans le cadre d'un programme en Ouganda

Il existe de nombreux niveaux de pauvreté dans les communautés rurales en Ouganda, des ménages pauvres et très pauvres, aux provisoirement pauvres qui franchissent constamment le seuil de pauvreté dans un sens ou dans l'autre, jusqu'aux pauvres économiquement actifs et aux moins pauvres. Pour établir ces catégories, on tient compte de la taille du ménage et des caractéristiques de ses membres (en particulier, du niveau d'éducation, des conditions de vie, du degré d'exclusion des affaires communautaires, de la vulnérabilité en termes de santé et de sécurité alimentaire, des sources de revenus et de la possession d'avoirs ou d'accès à des actifs). Nombreux sont les pauvres qui à un moment cessent de l'être, selon leur cycles de subsistance.

Dans la pyramide ci-dessous, la stratification des différentes catégories de ménages correspond aux différents niveaux de richesse.

Rapports entre les activités de programme et les groupes de bénéficiaires par niveau de richesse



Le programme a proposé des activités graduées pour répondre aux besoins de groupes spécifiques de petits exploitants, notamment:

- la création d'entreprises et d'activités dans l'agroalimentaire, avec un microfinancement de soutien pour ceux qui sont économiquement actifs;
- des subventions à la production pour les entreprises afin de renforcer la productivité agricole de ceux qui sont économiquement actifs et temporairement pauvres;
- des subventions à la production pour assurer la sécurité alimentaire et le mentorat personnalisé auprès des ménages pauvres et temporairement pauvres; et
- des filets de sécurité et programme de travail pour les ménages les plus pauvres.

En outre, diverses activités de programme d'intérêt général ont été introduites concernant notamment la planification participative au niveau communautaire, la construction de routes d'accès communautaires et plusieurs initiatives pour clarifier les droits et arrangements fonciers.

Mécanismes de ciblage

But

Le ciblage vise à promouvoir une participation à caractère inclusif qui permette aux ménages pauvres, aux femmes et aux groupes désavantagés de tirer parti des opportunités économiques sur le même pied que le reste de la population, si ils le souhaitent.

Le ciblage ne se focalise pas exclusivement sur les pauvres en laissant de côté les non-pauvres. Une stratégie de ciblage bien conçue prévoit des activités qui promeuvent l'autonomisation des ménages et de la communauté en améliorant les moyens d'existence et répond aux besoins prioritaires des groupes les plus vulnérables et des femmes. Il comporte également des mesures d'accompagnement pour soutenir un développement socialement équitable et durable, notamment le dialogue politique et la sensibilisation.

La présente section porte sur:

- les trois modalités conventionnelles de ciblage: géographique, auto-ciblage et ciblage direct;
- les mesures d'autonomisation visant à renforcer la capacité, les compétences et la participation aux débats des exploitants pauvres, des femmes et des groupes sociaux marginaux;
- les mesures de procédure visant à accroître la transparence et à lever les barrières administratives; et
- les mesures habilitantes tendant à créer un environnement politique et institutionnel propice à un développement inclusif et équitable et à l'égalité entre les sexes.

On peut résumer les informations relatives à la stratégie de ciblage sous forme de matrice (voir Tableau 1B de l'Annexe 1).

Ciblage géographique

Le ciblage géographique fait référence aux méthodes utilisées pour sélectionner les districts et sous-districts et les communautés les plus pauvres. C'est un moyen efficace d'atteindre les pauvres par des programmes qui ne couvrent pas l'ensemble du pays. Il donne de meilleurs résultats lorsque les niveaux de vie au sein des communautés pauvres sont relativement homogènes, mais n'est guère utile lorsque la plupart des pauvres vivent et travaillent comme travailleurs occasionnels dans des zones géographiques bien dotées en ressources agricoles et représentent une faible proportion de la population rurale (environ de 10 à 25 pour cent). On peut également inclure les communautés mieux loties lorsqu'il faut compter avec leurs liens économiques et commerciaux avec les communautés pauvres pour avoir un impact en matière de réduction de la pauvreté.

En général, le ciblage géographique commence au niveau macro avant d'être complété par des mécanismes de ciblage plus spécifiques au niveau local. Les critères de sélection géographique devront être objectifs pour éviter l'arbitraire ou les partialités politiques dans le processus de prise de décision (voir Encadré 16).

Encadré 16: Exemples de ciblage géographique

- Une stratégie objective fondée sur des critères clairs pour le classement des districts, sous-districts et communautés en termes de pauvreté relative.
- Une description à grands traits des zones (jusqu'au niveau du district) sur la base des données provenant de diverses sources, comme les évaluations nationales de pauvreté, les données relatives à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition ainsi que les ensembles de données ayant une portée nationale des agences de l'Organisation des Nations Unies (ONU) (cartographie de vulnérabilité notamment).
- Identification détaillée au sein d'une localité sur la base des critères de pauvreté élaborés avec les parties prenantes locales.

Mesures d'auto-ciblage

L'auto-ciblage se produit lorsque sont fournis des biens et services qui répondent aux priorités, aux avoirs, aux capacités et aux stratégies de moyens d'existence de groupes cibles identifiés, mais qui intéressent moins ceux qui sont mieux lotis (voir Encadré 17). Il donne de meilleurs résultats lorsque les activités de développement ont été conçues en collaboration avec les pauvres eux-mêmes et portent sur leurs

besoins, les contraintes et les risques liées à leurs moyens d'existence et lorsque les pauvres considèrent ces activités pertinentes et abordables.

Encadré 17: Exemples d'auto-ciblage

- Sélectionner les cultures et le bétail adaptés aux femmes, aux jeunes, aux pauvres et aux personnes vivant avec le VIH/SIDA, en tenant compte de leur potentiel au regard de la sécurité alimentaire, des ventes locales, du petit volume, du faible recours aux intrants, du faible niveau de risque, de la proximité du domicile et des opportunités de transformation locale et de valorisation.
- Sélectionner des entreprises non agricoles intéressant les femmes, les jeunes, les pauvres et les personnes vivant avec le VIH/SIDA, caractérisées par un faible investissement en capital, un rendement rapide et un faible risque.
- Sélectionner des technologies adaptées aux contraintes de travail des femmes et pouvant être utilisées par les femmes, les jeunes et les personnes vivant avec le VIH/SIDA (par ex., l'irrigation goutte-à-goutte, les petits moulins à moteur).
- Introduire le microcrédit pour les petites entreprises qui se lancent, sans exiger de garanties.
- Promouvoir les approches de groupe qui présentent généralement moins d'intérêt pour les ménages plus aisés.
- Plafonner l'assistance sous forme de subventions mises à la disposition de groupes ou d'individus.
- Établir un taux de rémunération modeste pour les programmes de travail (par ex. pour la construction de routes communautaires); paiement des salaires en espèces ou sous forme de vivres contre travail au taux courant du marché ou à un niveau un peu inférieur, pour n'intéresser que les groupes les plus pauvres, les femmes et les ménages dirigés par des femmes.
- Introduire des bons contre travail échangeables avec des intrants intéressant les femmes, les jeunes, etc. tels que outils améliorés, semences améliorées, engrais et petit bétail.
- Faire de l'entraide au travail une condition d'accès à certains types de soutien au projet; cela touche les ménages plus pauvres dans des contextes où les classes supérieures considèrent le travail manuel comme socialement dégradant.
- Soutenir les classes d'alphabétisation fonctionnelle qui intéressent les analphabètes mais pas les autres; ces classes pouvant servir de point d'entrée pour le ciblage d'autres types d'assistance.

Le ciblage inversé, qui provoque des erreurs d'inclusion, fait référence à la tendance de certains types d'aides destinées aux pauvres à attirer les non-pauvres. Cette déformation, constatée dans de nombreux cas concernant notamment les subventions aux intrants (en particulier pour les engrais) et aux équipements (par ex. les tracteurs et les motoculteurs) doit pouvoir être suivie au moyen du système de suivi et d'évaluation du projet. Les études sociales et sur les moyens d'existence au stade de la conception du projet peuvent aider à identifier les types d'activités permettant d'éviter cet écueil.

Des erreurs de ce genre se produisent lorsqu'on suppose que certaines activités, comme par exemple le jardinage familial ou le petit élevage de volailles ou de chèvres, favorisent automatiquement l'auto-ciblage en faveur des femmes du fait qu'il s'agit d'activités typiquement féminines. Or, l'expérience montre que ce n'est pas le cas et que tout dépend du contexte et du type d'assistance. Les hommes par exemple peuvent s'emparer d'une activité devenue, grâce à la mécanisation, moins pénible, socialement moins dégradante et plus profitable. Ou encore, ils peuvent s'engager dans une entreprise une fois qu'elle devient commerciale, en particulier dans les aspects liés à la commercialisation.

Ciblage direct

Le ciblage direct consiste à établir des critères d'éligibilité pour différents types d'activités et d'interventions visant des groupes spécifiques de la communauté (voir Encadré 18). Un ensemble de mesures graduées retenant certains critères d'éligibilité adapte les activités du projet au contexte et aux conditions spécifiques des différentes catégories de pauvres (par ex. les plus vulnérables, les pauvres et moins pauvres) afin de leur offrir davantage de possibilités de participation.

Encadré 18: Exemples de ciblage direct

- Utiliser les quotas pour s'assurer que les femmes et les jeunes sont représentés dans les groupes de producteurs, les entreprises, les associations commerciales, etc.
- Utiliser les quotas pour s'assurer que les femmes et les jeunes sont représentés dans la direction des groupes de producteurs, les entreprises, les associations commerciales, etc.
- Fixer des cibles quantitatives pour la participation aux activités du projet.
- S'assurer que les critères d'éligibilité sont adaptés à la dotation en ressources du groupe cible.
- Réserver des fonds pour les groupes vulnérables.
- Introduire la formation technique en ciblant spécifiquement les femmes et les jeunes.
- Sélectionner des femmes pour démontrer leurs capacités en leur faisant diriger des démonstrations et des discussions, en leur confiant des présentations et en les faisant participer aux foires de technologies agricoles.
- Récompenser les qualités d'entrepreneur, en particulier en offrant des prix aux femmes exploitantes agricoles.
- Offrir des subventions à la formation en faveur du personnel de vulgarisation féminin.
- Promouvoir les visites des femmes et des jeunes, et des programmes d'échange de participation à des foires et expositions commerciales.
- Donner aux femmes et aux jeunes des coupons d'accès aux services de développement d'entreprise.
- Prévoir des mesures de protection sociale, comme des transferts monétaires ou sous forme d'aliments, conditionnels ou non conditionnels, les mécanismes de fourniture de l'aide d'urgence ou des mécanismes de transmission des animaux.
- Sélectionner des enfants orphelins vulnérables pour participer aux écoles pratiques d'agriculture pour les jeunes et aux écoles de terrain.

Toutefois, l'évolution en faveur des projets induits par la demande qui reposent sur l'auto-sélection volontaire des participants, restreint la portée du ciblage direct. L'unité de gestion du projet et les partenaires de la mise en œuvre ne sont plus en mesure de sélectionner les bénéficiaires de façon proactive parmi les femmes ou les plus pauvres. Quoiqu'il en soit, le ciblage direct reste applicable lorsque des processus participatifs basés sur la communauté permettent une identification *ex-ante*. Dans le cadre de cette approche, on peut recourir au classement par niveau de richesse basé sur la communauté et à des critères démographiques ou à d'autres formes de critères d'éligibilité prédéterminée ou déterminée au niveau local, ciblant par exemple les ménages prenant soin d'orphelins, les ménages dirigés par un enfant ou les ménages comptant des membres vivant avec le VIH/SIDA. Une sensibilisation au niveau communautaire est indispensable pour s'assurer que les visiteurs de village ciblent les pauvres (au lieu de chercher à étendre la liste de leurs redevables en soutenant des amis, des parents et des clients) et pour éviter tout conflit, toute stigmatisation ou exclusion sociale pouvant dériver d'un ciblage direct.

Mesures d'autonomisation

Les mesures d'autonomisation font référence aux moyens de renforcer les capacités et la confiance en eux de ceux qui n'ont guère le pouvoir et les possibilités de se faire entendre. Elles permettent aux pauvres

et aux autres groupes vulnérables de faire connaître leurs besoins, de participer à la planification et à la prise de décision, et d'exercer une influence sur les programmes et politiques. Elles favorisent une plus grande équité et permettent au moins aux groupes cibles d'avoir les mêmes chances d'accès aux activités du projet. Elles servent également à restreindre les occasions pour l'élite d'exercer le contrôle sur les ressources du projet.

Un éventail différent de mesures habilitantes est présenté à l'Encadré 19 à des fins d'illustration. Il est toutefois admis que les projets d'investissements agricoles ayant des objectifs axés sur la production ne peuvent pas inclure tous les types d'activités ayant un objectif social.

Encadré 19: Exemples de mesures d'autonomisation

Au niveau du ménage

- Promouvoir la planification au niveau du ménage rural en matière d'utilisation des ressources, de stratégies liées aux moyens d'existence et de partage des avantages.
- Réduire la charge de travail des femmes grâce aux technologies réduisant le travail (par ex. pour la collecte de l'eau et du bois à brûler et pour le désherbage), à l'amélioration de l'infrastructure, au partage de la charge de travail et aux services de garderie sur le lieu du travail.
- Rédiger des testaments et prévoir les modalités de succession entre les membres du ménage.
- Encourager le transfert des compétences entre membres du ménage.

Au niveau de la communauté

- Sensibiliser la communauté à la problématique de genre.
- Mobiliser les femmes et les jeunes pour les faire participer aux activités de projet.
- Mettre en route une planification dirigée par la communauté (à savoir, identifier les critères d'éligibilité, les cibles, les activités).
- Renforcer la consultation communautaire en matière d'investissements publics dans les infrastructures rurales, la recherche agricole, les services de vulgarisation et autres services.
- Identifier et promouvoir les femmes, les jeunes et les personnes vivant avec le VIH/SIDA à titre de modèles de rôle.
- Former et renforcer des groupes d'entraides, de producteurs, des associations et des réseaux parmi les femmes et les jeunes.
- Renforcer les organisations rurales.
- Fournir une formation en matière d'aptitudes à diriger pour les femmes et jeunes petits exploitants.
- Organiser des causeries communautaires sur le thème des normes culturelles et comportements susceptibles d'inhiber les réactions en vue d'une lutte efficace contre le VIH/SIDA.
- Collaborer avec les femmes dirigeantes et novatrices au sein des communautés.
- Offrir une participation aux bénéfices d'une compagnie (par ex. pour les sous-traitants dans le développement de la chaîne de valeur).

Prestation de services

- Faire circuler les informations publiques sur le projet pour s'assurer que les activités et services sont mis à la disposition de tous et renforcer la transparence.
- Formuler une stratégie de communication au niveau du projet.
- Aborder les questions concernant le genre, les jeunes et le ciblage à l'occasion d'ateliers de lancement et de réunions visant à sensibiliser la communauté.
- Développer les écoles pratiques d'agriculture pour les petits producteurs, les femmes et les jeunes.
- Intégrer la sensibilisation au genre dans tous les programmes de vulgarisation agricole et de formation des cultivateurs, de développement des compétences de fabrication de matériel.
- Offrir aux adultes des cours d'alphabétisation fonctionnelle et de calcul (y compris des cours mobiles pour les bergers).
- Donner une formation aux petits exploitants, aux femmes et aux jeunes en matière de gestion de base, de comptabilité, de négociations, de gestion financière, de planification et d'épargne.
- Prévoir un perfectionnement des compétences pour les employés du secteur agricole.
- Offrir une formation professionnelle pour les jeunes sans emploi dans les zones rurales, au moyen d'aides à la création d'entreprise.
- Valoriser le travail des femmes (moyennant le développement de la chaîne de valeur).

Mesures de procédure

Les mesures de procédure établissent la transparence dans les critères de sélection et les procédures administratives. Elles servent également à repérer et supprimer les obstacles éventuels (par ex. insuffisance des aptitudes en matière d'alphabétisme et de calcul, contributions financières ou exigences légales) qui pourraient involontairement entraver l'accès des femmes et des hommes pauvres et autres groupes marginalisés aux services et aux ressources du projet (voir Encadré 20).

Encadré 20: Exemples de mesures de procédure

- Réduire le coût d'enregistrement d'un groupe générateur de revenus en qualité de coopérative ou d'ONG.
- Supprimer l'exigence d'enregistrement légal pour qu'une organisation communautaire puisse être éligible.
- Éviter à la communauté des frais élevés pour accéder à des subventions de contrepartie, ou accepter des contributions en nature.
- Simplifier et rationaliser les procédures de demandes et de tenue des registres.
- Traduire les formulaires de demande et les documents de projets dans la langue locale.
- Offrir une assistance technique gratuite aux groupes pour remplir les formulaires de demande et pour préparer les propositions et devis au niveau du sous-projet.
- Supprimer les exigences qui entravent l'accès au microcrédit, concernant par exemple les titres de propriété foncière ou l'obligation pour la femme d'avoir son mari comme cosignataire ou un homme adulte comme garant.
- Faire en sorte que les exigences en matière de contribution des bénéficiaires (par ex. prestations de travail ou apport monétaire) soient réalistes, afin d'éviter d'exclure par inadvertance des catégories de personnes pauvres en ressources.
- Communiquer à la communauté les critères de participation au projet.
- Fournir des services de garderie pour faciliter la participation des femmes (par ex. dans les projets de travaux publics).

Mesures habilitantes

Ces mesures font référence aux investissements visant à créer et à maintenir un environnement politique et institutionnel favorable au développement axé sur les pauvres, à la participation communautaire, à l'égalité entre les sexes et à l'autonomisation des groupes vulnérables. Les politiques et institutions peuvent être favorables ou défavorables à la réduction de la pauvreté rurale et, en dépit des bonnes intentions, les projets mis en œuvre dans un environnement défavorable vont généralement à l'échec.

Pour que les projets de développement rural réussissent à toucher les pauvres et assurer leur participation, il faut non seulement choisir les points d'entrée appropriés, mais aussi des partenaires de mise en œuvre sachant trouver les mesures qui conviennent en réponse aux besoins prioritaires. Les institutions et les organisations locales peuvent avoir besoin d'un renforcement des capacités, d'un soutien et d'un renforcement institutionnel pour pouvoir mettre en place des bonnes pratiques sur le plan de la gouvernance et de la gestion organisationnelle. Un effort de sensibilisation devra être fait pour s'assurer que les organismes locaux de mise en œuvre et les planificateurs du projet sont sur la même longueur d'onde quant à la conception du projet et qu'elles ne feront pas involontairement l'impasse sur les pauvres. De même, toutes les parties prenantes doivent avoir une vision commune du projet, de ses approches en faveur des pauvres et de ses objectifs en faveur de l'égalité des sexes, et s'engager dans ce sens. On trouvera des exemples de mesures habilitantes à l'Encadré 21.

Encadré 21: Exemples de mesures habilitantes

Renforcement des politiques

- Dialoguer avec le gouvernement et les donateurs pour infléchir leur attitude et leur politique au regard des investissements en faveur des petits producteurs, des jeunes et des femmes.
- Préconiser les approches en faveur des pauvres, l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des jeunes et le commerce équitable.
- Promouvoir la législation foncière.
- Promouvoir la législation en faveur de l'emploi équitable.
- Mener des études politiques sur les aspects sociaux des moyens d'existence ruraux.
- Soutenir les autorités au niveau national pour favoriser une évolution positive du contexte de vulnérabilité en réduisant le risque d'être exposé aux chocs ou en améliorant la préparation pour y faire face.

Prestation de services

- Veiller à ce que le programme de recherche aborde les questions importantes pour les petits producteurs, les femmes et les jeunes.
- Recourir aux voies de communication qu'utilisent les petits producteurs et les femmes pour les messages de vulgarisation, les informations relatives aux marchés, etc.
- Veiller à ce que la communication, le matériel de vulgarisation et le matériel didactique tiennent compte de la problématique de genre (au niveau de la langue, du niveau d'éducation, des sujets).
- Encourager l'épargne des ménages, l'épargne renouvelable, les groupes de crédit et les comptes bancaires pour les petits exploitants, les femmes et les jeunes.
- Promouvoir les services d'assurance pour les petits exploitants.
- Veiller à ce que la formation dispensée intègre la dimension de genre (par ex. en choisissant un lieu, une date et une durée appropriés; en formant des couples plutôt qu'un seul des conjoints; en s'assurant que les compétences des participants en matière de langue et d'éducation soient prises en compte; et en fournissant des services de garderie).

Renforcement des capacités

- Sensibiliser et former le personnel du gouvernement (au niveau national, du district et du terrain), le département du développement agricole et communautaire, les prestataires de services, les institutions de microfinancement, l'unité de gestion du projet et les partenaires de mise en œuvre dans le domaine du développement en faveur des pauvres et de l'autonomisation des femmes et des hommes (en tenant compte de l'engagement du projet en faveur du ciblage et de l'intégration de la problématique de genre); moyens de renforcer la participation aux débats des femmes et des exploitants pauvres; les modalités de prise en compte des différences en matière de moyens d'existence, de besoins et priorités des différentes catégories de membres de la communauté.
- Organiser des visites de sensibilisation des décideurs sur les sites de projets.
- Mener des activités de sensibilisation à la problématique de genre et en faveur des pauvres auprès des opérateurs de la chaîne de valeur et dans les entreprises agroalimentaires.
- Participer aux réseaux internes au pays, à la formation de partenariats et d'alliances et au débat public.
- Amener les dirigeants à tous les niveaux, y compris au niveau de la haute direction, les partenaires, les dirigeants locaux (dans les domaines de la politique, de la société civile, de la religion) et les membres de la communauté et des ménages à prendre des engagements.
- Former le personnel lié au projet et les principaux partenaires de mise en œuvre aux procédures participatives de planification et de suivi-évaluation.
- Sensibiliser le personnel du gouvernement et les autorités locales à la différence entre un système de prestation de services obéissant aux directives venues d'en haut et un système où ils doivent répondre aux besoins exprimés par des exploitants et des communautés considérés comme des clients (et pas nécessairement satisfaire les desiderata des clients les plus riches et les plus influents), s'assurer que cette différence est bien comprise et renforcer leurs capacités.
- Incorporer la problématique de genre et de l'aide en faveur des pauvres dans un programme de formation agricole et d'autres activités de formation visant le personnel de vulgarisation et renforcer leur capacité d'intégrer ces thématiques dans leurs activités.
- Encourager le personnel de vulgarisation féminin à participer à la formation et aux visites sur le terrain, à la fois pour renforcer leur capacité et pour encourager les cultivateurs femmes à participer.
- Établir un fonds de formation pour recruter des femmes professionnelles.

Conception institutionnelle

- Promouvoir le recours aux processus participatifs (processus participatif d'évaluation des besoins, planification des actions communautaires et processus participatifs de mise en œuvre, notamment).
- Renforcer l'interface entre les organisations communautaires, la collectivité locale et les prestataires de services.
- Accorder un soin particulier à la conception institutionnelle pour la gestion communautaire des ressources naturelles, la gestion des bassins versants, l'irrigation à petite échelle, la gestion des parcours, le développement induit par la communauté et les activités de groupe génératrices de revenus.

Intégration de la dimension de genre

But

L'objectif général de l'intégration de la problématique de genre et de donner aux femmes et aux hommes les mêmes opportunités de mise en œuvre de leurs propres stratégies liées aux moyens d'existence en leur donnant un accès égal aux ressources et à leur maîtrise, aux avantages et à la prise de décision, à tous les stades du processus de développement.

Processus

La problématique de genre est entièrement intégrée à l'analyse des moyens d'existence et, le cas échéant, dans les approches de ciblage. Cette section met en lumière les opportunités de promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans les principaux domaines où les inégalités entre les sexes sont le plus prononcé (voir Encadré 22). Les questions relatives à l'intégration de la problématique de genre doivent également être prises en considération dans les approches participatives en matière de conception, dans le processus d'opérationnalisation des éléments sociaux de la conception, et dans le système de suivi-évaluation. On trouvera, résumée sous forme de matrice, les informations concernant la stratégie de ciblage au Tableau 1C de l'Annexe 1.

Encadré 22: Exemples d'intégration de la dimension de genre

Renforcer l'accès des femmes aux avoirs et aux avantages et leur maîtrise en la matière

- Faciliter l'accès des femmes aux conseils de vulgarisation, au crédit, aux assurances et aux intrants – en particulier pour les cultures et l'élevage, activités qui sont généralement du ressort des femmes – et prendre des mesures pour s'assurer qu'elles conservent la maîtrise des avantages durant le processus de commercialisation.
- Soutenir la participation des femmes dans la création d'entreprises qui ne relèvent pas de leur domaine d'activité traditionnel, y compris pour des activités non agricoles génératrices de revenus.
- Cibler les femmes et les ménages dirigés par des femmes pour promouvoir leur participation au développement, au transfert et à l'adoption de technologies.
- Sélectionner des femmes pour animer des démonstrations à la ferme et des journées sur le terrain.
- Promouvoir la planification au niveau du ménage pour encourager une utilisation équitable du revenu du ménage dans l'intérêt de tous ses membres au moyen d'activités de sensibilisation et de communication sur les changements de comportements, au niveau du ménage de la communauté.
- Créer des groupes féminins d'entraide pour l'épargne et le crédit.
- Sensibiliser les femmes et les hommes aux droits de propriété et de succession, concernant la terre.

Améliorer l'accès des femmes aux compétences et au savoir

- Adopter des approches de formation différentes pour accroître la participation des femmes (favoriser par exemple la formation en couple; offrir une formation séparée pour les femmes; recourir davantage à du personnel féminin de vulgarisation et de formation; sélectionner les matériaux, la langue et les médias appropriés; et s'assurer que le moment et le lieu choisis conviennent aux femmes).
- Développer les compétences des femmes dans des domaines qui ne sont pas traditionnellement les leurs.
- Encourager la participation des femmes à l'occasion des visites de contact.
- Faire en sorte que les réseaux traditionnels de transfert de connaissances soient également ouverts aux femmes.
- Soutenir les classes d'alphabétisation fonctionnelle pour les femmes adultes.
- Développer les compétences des femmes en matière de gestion et d'épargne des ressources monétaires.
- Développer les compétences des femmes en matière d'entrepreneuriat.
- Créer des groupes féminins d'entraide pour le partage des connaissances.
- Promouvoir les groupes féminins d'entraide pour la transformation, de commercialisation et de partage des informations sur le marché, pour tirer parti des économies d'échelle et renforcer le pouvoir de négociation commerciale.
- Sensibiliser la communauté aux questions juridiques (politiques et réglementations) et aux droits des femmes et des hommes.
- Renforcer les connaissances juridiques élémentaires des femmes.

Renforcer le rôle des femmes dans la prise de décision

- Travailler avec les associations et les coopératives de producteurs pour renforcer la participation des femmes en qualité de membres et de dirigeantes.
- Offrir aux femmes une formation en matière de formation de groupes, d'aptitude à diriger, de renforcement de la confiance et de négociation.
- Concevoir des stratégies visant à donner aux femmes plus de connaissances et d'informations pour leur permettre de prendre des décisions informées, par le biais notamment de réseaux d'information communautaires.
- Sensibiliser la communauté à la problématique de genre moyennant des séances de formation visant à bien faire comprendre l'importance d'associer les femmes aux opportunités de développement rural.
- Établir des objectifs précis concernant la proportion des femmes siégeant dans les organes de prise de décision pertinents.

Améliorer le bien-être et alléger les charges de travail

- Identifier et promouvoir les technologies économisant le travail pour les activités exécutées par les femmes concernant les denrées commercialisables, ainsi que pour les autres tâches ménagères (approvisionnement en eau et en combustible, transformation des aliments).
- Promouvoir les compétences et l'accès aux services pour améliorer le bien-être des femmes et des autres membres de la famille (formation à la nutrition, soins de santé maternels, services de santé).
- Développer les compétences pratiques dans les communautés rurales.
- Associer les femmes aux démonstrations et applications en matière de technologie afin de comprendre et d'évaluer l'impact de la technologie sur leur charge de travail.
- Faire évoluer les mentalités dans les communautés rurales pour favoriser une distribution plus équitable des charges de travail entre les femmes et les hommes.
- Pour promouvoir de nouvelles entreprises, prendre en compte:
 - les exigences en main-d'œuvre d'un système agricole d'ensemble, plutôt que d'entreprises individuelles;
 - répartition du travail entre les différents membres du ménage et implications pour les périodes de pointe;
 - disponibilité de main-d'œuvre additionnelle et capacité des ménages d'engager des travailleurs supplémentaire en période de pointe;
 - autres moyens de partager ou de distribuer le travail de manière équitable.

Évaluation participative des besoins et planification communautaire des activités

But

Cette section traite de la conception et de la mise en œuvre des processus participatifs d'évaluation des besoins et de planification systématiquement déployés par le projet pour déterminer les activités induites par la demande servant de base à son financement.

Au stade de la conception, les planificateurs du projet doivent situer le processus de planification au niveau du projet dans le contexte du système de planification et de budget existant aux différents niveaux de l'administration publique décentralisée. Dans nombre de pays, la planification du développement est décentralisée et les responsabilités en matière de mise en œuvre et de suivi des activités se situent au niveau local. S'il existe déjà un processus de planification au niveau communautaire qui se greffe

sur le plan de développement au niveau du district, les planificateurs devront se demander comment l'évaluation des besoins basés sur la communauté réalisée sous les auspices du projet pourra s'insérer dans le processus existant et le compléter. S'il n'y en a pas, il faut concevoir des systèmes acceptables au niveau local de planification participative de la base au sommet, ce qui suppose la consultation et la participation active des principales parties prenantes. Les planificateurs doivent prendre en compte le rôle des conseillers municipaux élus, du personnel de terrain des organismes de district et les structures communautaires (tant formelles qu'informelles).

Pour ce qui est de l'établissement du devis et de l'échéancier du projet, l'équipe chargée de la conception doit estimer le nombre de communautés que le projet peut couvrir chaque année et déterminer soit les modalités de formation des communautés pour pouvoir entreprendre le processus participatif d'évaluation des besoins et de planification, soit la façon dont le projet va se greffer sur les processus en cours.

Processus

Les processus participatifs relatifs à l'évaluation des besoins et à la planification des actions communautaires se présentent comme des mécanismes de facilitation du système général de décentralisation du pays. Un projet offre l'occasion de renforcer les capacités locales – en renforçant l'autonomisation et l'appropriation au niveau local, et la prise en charge de responsabilité pour le développement rural communautaire – tout en améliorant les moyens d'existence et les systèmes de production agricole.

Parmi les outils servant à une évaluation participative des besoins figurent les entretiens avec des informateurs clés, la cartographie participative des ressources, le classement par niveau de richesse, les chronologies et les tendances, le classement par paires, l'analyse de genre, les diagrammes de Venn et les réunions en groupe de réflexion. Dans l'idéal, il faudrait convoquer des groupes de réflexion distincts pour les dirigeants communautaire, les femmes et les hommes et si possible pour les jeunes et autres minorités.

Les approches pour la planification communautaire des activités incluent l'identification des problèmes, l'identification de leurs causes et des solutions envisageables, leur hiérarchisation par ordre de priorité et la préparation de plans d'action communautaire simples.

On trouvera plus de détails concernant les méthodes de collecte des données, les outils participatifs et les listes récapitulatives dans le Guide de terrain.

Pour faciliter le processus au niveau de la communauté, on a le choix entre deux grandes options: (a) mettre sur pied une équipe interdisciplinaire de facilitation au niveau du sous-district ou (b) confier la facilitation à des prestataires de services locaux sous contrat (des ONG par exemple ou des consultants). On préfère généralement créer des équipes interdisciplinaires permanentes de facilitation au niveau du sous-district parce que cela officialise la décentralisation au sein du système public de planification et contribue à renforcer les capacités et compétences des ressources humaines des autorités locales, du personnel gouvernemental et des membres de la communauté. Avantage supplémentaire, le projet évite du même coup le processus complexe des appels d'offres pour la sélection des ONG. Le principal inconvénient est que ce processus peut exiger une formation en cascade des formateurs à différents niveaux administratifs: il faut créer une équipe nationale de formation qui formera les équipes régionales de formation, qui formeront à leur tour les équipes de district lesquelles formeront les équipes de facilitation au niveau du sous-district.

On combine fréquemment les deux approches en passant un contrat avec une ONG pour la formation et le suivi des équipes de facilitation au niveau du sous-district. Cela offre l'avantage de pouvoir améliorer la qualité en recrutant les services d'une ONG expérimentée, tout en institutionnalisant les processus annuels de planification des actions communautaires qui serviront de base aux plans de développement au niveau du district, aux plans de travail et aux budgets annuels.

La problématique de genre sera dûment prise en compte dans les approches participatives de planification afin que les priorités des femmes et des hommes soient correctement reflétées dans les processus de planification du développement et les plans d'action communautaires définitifs (voir Encadré 23).

Encadré 23: Éléments à prendre en considération pour la planification communautaire dans une perspective de genre

- Dans quelle mesure les plans d'action et les options d'activités de projet tiennent-ils compte des priorités spécifiques des femmes et de leurs priorités concernant les biens publics et collectifs?
- Dans quelle mesure et selon quelles modalités les femmes sont-elles consultées concernant leurs besoins et priorités, séparément des hommes?
- Les priorités au niveau communautaire sont-elles établies en réunion publique en présence des femmes et des hommes? Si oui, en quoi consistent les interventions des femmes?
- Dans quelle mesure les femmes sont-elles susceptibles de prendre la parole dans une réunion publique pour exprimer un point de vue différent de celui des dirigeants et des aînés masculins?
- Quels sont les points et les activités que les femmes voudraient voir inscrire au programme du projet?
- En quoi consiste le processus de prise de décision et quel poids ont les femmes dans la décision finale?

Au stade de la conception du processus de planification participative de niveau communautaire, il est essentiel de déterminer la taille appropriée de la communauté pour les différents types d'activités. Aux fins d'évaluation et de planification participatives des besoins, une communauté devrait comprendre entre 50 et 150 ménages – au-delà, l'exercice de la démocratie directe dans une réunion de village devient impossible. Souvent, plusieurs tours de consolidation sont nécessaires lorsque les plans communautaires sont consolidés à un niveau supérieur.

Une évaluation participative des besoins et la préparation d'un plan coûtent plus ou moins cher en fonction de la durée et de la complexité de la séquence de participations et des outils utilisés. Pour produire un plan d'action communautaire, il faut compter au moins une demi-journée par communauté simplement pour établir le classement des problèmes liés aux moyens d'existence au niveau de la communauté et des priorités d'intervention. Si l'évaluation des besoins comporte également des entretiens avec des informateurs clés, des réunions en groupe de réflexion et des outils participatifs, il faudra compter une journée entière pour chaque communauté. Il faudra compter au moins une demi-journée supplémentaire si l'on prévoit d'incorporer des modules traitant de la problématique de genre. Dans le cas d'entretiens auprès de ménages sélectionnés non-pauvres, pauvres et très pauvres, une journée supplémentaire devra être prévue.

Processus de consolidation du plan d'action communautaire et de l'approbation du sous-projet

L'étape suivante consiste à définir les modalités selon lesquelles les priorités communautaires – reprises dans le plan d'action communautaire – se traduiront en une série de sous-projets communautaires financés par le projet. Le plus souvent, ce sont les mécanismes nationaux existants qui en décident. Principales questions de conception: à quel niveau les plans d'action communautaires individuels sont-ils consolidés? Peut-on se contenter de passer directement de ce plan au plan de travail et au budget annuels au niveau du district? Est-il préférable de le consolider dans un plan de sous-district, puis de consolider les plans de sous-district dans des plans de développement de district à moyen terme, et ensuite d'en tirer un plan de travail et un budget annuels au niveau du district?

L'expérience semble indiquer qu'un plan d'action intermédiaire au niveau du sous-district n'est pas nécessaire et qu'il a tendance à accorder une importance excessive à la rédaction de plans plutôt qu'à la mise en œuvre de sous-projets. Les projets doivent impérativement être menés dans le cadre des systèmes

de planification existants du pays et non pas parallèlement à ces derniers. Si au cours des discussions avec le gouvernement, apparaissent des possibilités d'amélioration et d'innovation dans les processus de planification de l'action au niveau communautaire et national, les projets fournissent un point d'entrée idéal pour mettre à l'essai de nouvelles mesures.

Pour faire en sorte que les avantages du projet puissent être reproduits et ne disparaissent pas avec lui, il faut assurer la pérennité au niveau local d'une capacité de planification du développement basée sur la communauté à caractère participatif et une capacité de mise en œuvre des activités et de maintien de leurs avantages au niveau du district et de la communauté.

Mesures opérationnelles

But

Les mesures opérationnelles attribuent la responsabilité de la mise en œuvre des aspects sociaux de la conception du projet au personnel de gestion du projet, aux organisations partenaires et à la communauté (voir Encadré 24). On trouvera davantage de détails sur l'intégration des perspectives sociales et de genre dans le système de suivi et d'évaluation à la section 6.

Encadré 24: Exemples de mesures opérationnelles de mise en œuvre des aspects sociaux de la conception du projet

Personnel de l'unité de gestion du projet

- Le personnel affecté au projet doit répondre aux exigences en matière de compétences, de composition (y compris le personnel de terrain féminin) et de compétences sexospécifiques au niveau du siège et du projet.
- Préciser les responsabilités en matière de ciblage de la pauvreté et de genre dans le mandat du personnel supérieur de l'unité de gestion du projet, la responsabilité générale incombant au coordonnateur du projet.
- Nommer un spécialiste des questions de genre et/ou des points de contact chargés de ces questions.
- Les ateliers de présentation, la rémunération, les possibilités de formation/promotion doivent refléter l'engagement pris en faveur de l'autonomisation de genre et de la lutte contre la pauvreté rurale.
- Former le personnel à l'intégration de la problématique de genre.
- Charger le responsable du suivi-évaluation de suivre les performances en matière de ciblage et les bénéficiaires.

Suivi-évaluation au niveau du projet

- Assurer la prise en compte des questions relatives au genre et à la jeunesse à tous les stades du dispositif de suivi-évaluation.
- Concevoir des indicateurs en matière de genre et en suivre l'évolution et générer un cadre logique.
- Intégrer les considérations de genre et de pauvreté à la collecte de données, à l'enquête de départ, à l'évaluation d'impact et à l'examen à mi-parcours.
- Inclure les femmes dans les évaluations rurales participatives et les équipes de travail sur le terrain.
- Veiller à ce que les aspects relatifs au genre et à la pauvreté soient intégrés dans les principaux rapports et, le cas échéant, fassent l'objet de rapports distincts.

Procédures internes de l'unité de gestion des programmes

- Intégrer les considérations relatives au genre, à la jeunesse et au VIH/SIDA dans le manuel de mise en œuvre du projet.
- Formuler une politique et une stratégie de genre au niveau du projet.
- Intégrer le genre dans les processus de planification du travail annuel et de budget.
- Expliquer les engagements pris concernant la lutte contre la pauvreté, le genre, les jeunes et le VIH/SIDA dans le contexte du développement rural et de la conception des projets à l'occasion des ateliers de lancement et en discuter.
- Réaliser un audit interne des stratégies de ciblage et de genre.
- Analyser la prestation des services (entreprises, technologies, formation, crédit) au regard du genre, de la pauvreté, des jeunes, des personnes vivant avec le VIH/SIDA, et (sur la base des conclusions de l'analyse) voir quels sont les obstacles potentiels à la participation (par ex. choix inappropriés du moment et du lieu, obligation de payer des droits ou de fournir une prestation de travail ou une garantie).
- Mettre en place des mécanismes de plaintes et de réclamation pour promouvoir l'équité, la externes a' l'unité.

Procédures externes de l'unité de gestion du projet

- Établir des réseaux avec les organisations œuvrant en faveur des pauvres, de l'équité entre les sexes, des jeunes et des personnes vivant avec le VIH/SIDA.
- Participer au dialogue sur les politiques concernant les inégalités entre les sexes, promouvoir l'adoption d'une législation visant à réduire les disparités entre les sexes dans le secteur rural et soutenir les mécanismes de discrimination positive.

Partenaires de mise en œuvre et prestataires de services

- Les partenaires et prestataires de services seront les partisans d'un développement en faveur des pauvres, de l'égalité entre les sexes et de l'autonomisation des femmes.
- Ils auront acquis une expérience en matière de ciblage social communautaire et de méthodes participatives.
- Ils seront encouragés à recruter des travailleurs de terrain femmes afin d'accroître l'appropriation du projet sur le terrain.
- Travailler avec les femmes et les spécialistes des sujets abordés.
- Élaborer une stratégie de communication conjointe pour le ciblage en matière de genre et de pauvreté.
- Entreprendre des missions de supervision conjointe (unité de gestion du projet, partenaires, prestataires de services, autres agences du gouvernement et des donateurs).

Communauté

- Promouvoir la participation de la communauté dans l'évaluation des besoins et la planification des activités.
- Promouvoir la participation de la communauté dans la définition des critères d'éligibilité pour la participation aux activités du projet.
- Procéder à l'identification au moyen des indicateurs communautaires d'autonomisation des femmes et des hommes.

5. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Le groupe cible, la stratégie de ciblage et les activités basées sur l'analyse sociale doivent être bien intégrés à la conception générale du projet et au cadre logique, au plan de travail et au budget, au dispositif de suivi-évaluation et au manuel de mise en œuvre du projet.

Les principaux résultats concrets de l'analyse sociale réalisée durant la phase de conception consistent en:

- un rapport écrit;
- un texte pour le document principal de conception; et
- contribution à la rédaction du manuel de mise en œuvre du projet.

Chacun d'eux est examiné ci-dessous.

Rapport écrit

Le rapport écrit peut prendre différentes formes. Lorsque l'analyse sociale est réalisée de manière indépendante de la mission de préparation du projet, elle prévoit habituellement la rédaction d'un rapport d'analyse sociale s'accompagnant d'un résumé.

Lorsqu'elle s'intègre dans la préparation du projet, elle donne lieu généralement à la rédaction d'un document de travail technique ou une annexe au rapport de préparation du projet. Le spécialiste en sciences sociales fournit également au chef de mission des contributions écrites pour la rédaction de l'aide-mémoire de la mission et des chapitres du document de conception qui traitent des questions de pauvreté et de genre, des groupes cibles, des mesures de ciblage, des processus participatifs et des activités de conception qui reposent sur l'analyse sociale.

Contenu

Le rapport d'analyse sociale:

- décrit les conditions sociales au niveau national et dans la zone du projet;
- identifie les parties prenantes du projet et détermine quels seront les gagnants et les perdants en conséquence des interventions proposées;
- détermine si les politiques de protection sociale de l'organisme sont ou non déclenchées;
- conçoit un plan d'atténuation approprié pour le cas où les politiques de protection sociale seraient déclenchées, conformément aux lignes directrices de l'organisme;
- définit les groupes cibles;
- conçoit un ensemble approprié de mesures de ciblage et d'intégration de la problématique de genre pour s'assurer que l'essentiel des ressources atteint bien les bénéficiaires visés; et
- trace les grandes lignes des mécanismes de mise en œuvre.

L'Encadré 25 présente un canevas type d'un document de travail d'analyse sociale, avec une estimation du nombre de pages pour chaque section.

Encadré 25: Exemple de plan de document de travail: pauvreté, genre et ciblage**I. Développement humain et pauvreté (1-3 pages)**

- A. Population
- B. Développement humain
- C. Pauvreté
- D. Réponses politiques

II. Genre et jeunes (1-3 pages)

- A. Statut des femmes
- B. Défis
- C. Réponses politiques et institutionnelles
- D. Jeunes

III. Moyens d'existence ruraux (5-8 pages)

- A. Dimensions de la pauvreté rurale (lien avec l'annexe 1)
- B. Couches socioéconomiques et types de ménages: différences dans leur dotation en avoirs; systèmes, stratégies et résultats des moyens d'existence; perceptions des opportunités, défis et priorités et leurs implications pour le projet (lien avec l'Annexe 2)
- C. Contexte de vulnérabilité: chocs, effets des chocs, mécanismes d'adaptation des différentes catégories de personnes
- D. Caractéristiques de la petite exploitation agricole, y compris les schémas d'accès à la terre et aux actifs de production agricole et de contrôle en la matière (lien avec l'annexe 3)
- E. Analyse de genre de la petite exploitation agricole et des moyens d'existence ruraux
- F. Épidémie de VIH/SIDA en milieu rural (le cas échéant)
- G. Institutions et gouvernance au niveau communautaire

IV. Analyse socioéconomique du projet (5-8 pages)

(par ex. irrigation à petite échelle/développement de la chaîne de valeur)

- A. Contexte
- B. Analyse socioéconomique des composantes du projet ou du programme (lien avec l'Annexe 4)
- C. Réactions des petits exploitants à ce jour
- D. Besoins prioritaires des groupes de petits exploitants
- E. Parties prenantes (lien avec l'Annexe 5)

V. Ciblage et intégration de la problématique de genre (3-5 pages)

- A. Groupes cibles
- B. Ciblage géographique
- C. Mécanismes de ciblage (lien avec l'Annexe 6)
- D. Activité d'intégration du genre (lien avec l'annexe 7)
- E. Partenariats pour la mise en œuvre de la stratégie

VI. Opérationnalisation des mécanismes de ciblage et d'intégration du genre (3-5 pages)

- A. Description des sous-éléments (y compris les coûts et la détermination des phases)
- B. Responsabilités pour la mise en œuvre
- C. Indicateurs de suivi-évaluation et processus participatif
- D. Innovation, apprentissage et retour d'informations alimentant la conception

Annexes

- 1: Classement par paires au niveau du village
- 2: Matrice de moyens d'existence des petits exploitants classés par niveau de richesse
- 3: Défis confrontant les groupes de petits exploitants et réponses potentielles
- 4: Matrice élaborée dans la perspective du bénéficiaire
- 5: Matrice des parties prenantes
- 6: Matrice de ciblage
- 7: Matrice d'intégration du genre

Présentation

La présentation du rapport peut s'enrichir des outils suivants, lorsque cela est jugé approprié.

- Études de cas reflétant les réalités des moyens d'existence ruraux d'un point de vue individuel: il importe de saisir les moyens d'existence d'un échantillon de ménages (classés par exemple par niveau de richesse, en fonction du sexe du chef de ménage ou du rôle dans la chaîne de valeur). Les récits sont plus percutants quand ils sont écrits à la première personne avec les mots du narrateur original. Afin de ne pas perturber l'agencement du texte principal, le mieux est de faire figurer ces études de cas dans des annexes.
- Encadrés servant à illustrer ou mettre en lumière les points abordés dans le corps du texte: ils renvoient à des expériences spécifiques trop détaillées pour apparaître dans le texte principal.
- Tableaux servant à résumer les données principales: ils comprennent des données comme les séries chronologiques sur la pauvreté ou des données par district; la division du travail pour des activités spécifiques entre femmes, hommes et autres; l'analyse des composantes du projet dans la perspective du bénéficiaire.
- Diagrammes pour présenter l'information de manière visuelle: ils peuvent comporter des calendriers des activités liées aux moyens d'existence ou des cultures saisonnières; des données comparatives, comme le pentagone des avoirs liés aux moyens d'existence ventilées selon le niveau de richesse ou le sexe du chef de ménage; des informations sur les différents rapports par exemple sur les flux de ressources entre les ménages appartenant à des groupes de niveaux de richesse différents.
- Matrices de synthèse visant à faciliter l'accès aux données: elles couvrent l'analyse de la pauvreté rurale, les questions touchant le secteur rural et agricole et les mesures à prendre; l'analyse des points forts et des faiblesses institutionnelles, des opportunités et des menaces; l'identification des groupes cibles, les causes de la pauvreté, les mécanismes d'adaptation, les besoins prioritaires et les réponses envisageables; les caractéristiques des moyens d'existence des ménages ruraux selon le niveau de richesse; et les stratégies de ciblage et d'intégration du genre. Ces matrices sont généralement présentées sous forme d'annexes.

Tableau des coûts

Les implications de chaque activité en matière de coûts doivent être dégagées dès l'étape de la conception du projet.

- Comment les activités seront-elles organisées (qui et combien seront les participants)?
- Qui mettra en œuvre les activités?
- Quelles seront les ressources nécessaires (en matière de biens et services par exemple)?
- Quels seront les coûts unitaires, le nombre d'unités, la séquence des activités et les coûts sur le nombre d'années de la période de mise en œuvre?

Texte pour le document de conception principal

Lorsqu'un spécialiste en sciences sociales rédige un document de travail ou une annexe pour le rapport principal de projet, il faut absolument en reprendre la substance dans le rapport principal. De la sorte, on pourra s'assurer que les principaux éléments de l'analyse sociale et de la conception seront reflétés dans la documentation principale du projet et que la conception d'ensemble sera compatible avec la stratégie de ciblage. Parce qu'il n'est pas rare que les décideurs et les responsables des examens focalisent leur attention sur le rapport principal et les contributions de l'analyse sociale et du ciblage en matière de conception risquent ainsi d'être ignorées si elles ne sont présentées que dans un document de travail ou une annexe.

Contributions pour le rapport principal

Le texte du rapport principal doit comporter:

- un paragraphe sur les aspects principaux des moyens d'existence ruraux et de la pauvreté, mentionnant les réponses politiques et institutionnelles;
- un paragraphe sur les aspects principaux des questions concernant le genre et leurs implications pour les moyens d'existence ruraux, mentionnant les réponses politiques et institutionnelles;
- un paragraphe sur les aspects principaux des autres questions liées à la diversité sociale (jeunes ou groupes marginalisés), mentionnant les réponses politiques et institutionnelles;
- un paragraphe sur l'épidémie de VIH/SIDA, si cela est pertinent dans le contexte du pays, mentionnant les réponses politiques et institutionnelles;
- une description des caractéristiques des groupes cibles et de leurs besoins prioritaires (1/2 -1 page, suivant le nombre des groupes);
- un aperçu des principales mesures de ciblage et d'intégration du genre (1/2 -1 page);
- la conception des composantes sur la base des conclusions de l'analyse sociale (1-2 pages); et
- les responsabilités en matière de mise en œuvre (1/2 page).

Certains organismes d'aide au développement, comme le Fonds international de développement agricole (FIDA), incluent automatiquement des matrices résumant les questions touchant la pauvreté rurale, les groupes cibles, les institutions, le potentiel de partenariats/initiatives complémentaires avec les donateurs dans le cadre de la documentation principale du projet. Quel que soit l'organisme, les trois matrices ci-après constituent un complément utile au rapport principal (voir exemples donnés à l'Annexe 1).

- Matrice dans la perspective du bénéficiaire (Tableau 1A): analyse de la conception du projet du point de vue du bénéficiaire et identification des réponses apportées pour renforcer l'attrait et l'impact du projet;
- Matrice de la stratégie de ciblage (Tableau 1B): principales informations concernant la stratégie de ciblage, illustrant les principaux mécanismes: ciblage géographique, auto-ciblage et ciblage direct, mesures d'autonomisation, mesures de procédure et mesures d'habilitation;

■ Matrice d'intégration de la problématique de genre (Tableau 1C): principales informations concernant la stratégie d'intégration de genre illustrant les activités menées dans les domaines où les inégalités entre les sexes sont les plus frappantes, dans les limites du projet, à savoir notamment, la charge de travail, l'accès aux avoirs et aux avantages et sur leur maîtrise, des compétences et savoirs, les rôles au niveau de la prise de décision et le bien-être. On peut également insérer ces informations dans la matrice de stratégie de ciblage.

Contribution au manuel de mise en œuvre du projet

Les procédures énoncées dans le manuel doivent s'inscrire dans la logique des procédures et de la stratégie de ciblage retenue. La conception du manuel est souvent confiée à des consultants extérieurs qui peuvent se contenter de répéter ce qui est dit dans le rapport d'évaluation, sans donner de détails sur les procédures et les concepts opérationnels comme planification de la base au sommet, etc.

Le spécialiste en sciences sociales peut aider l'unité de gestion du projet à concevoir ou affiner la stratégie de ciblage du manuel et les opérations et à orienter les activités initiales de mises en œuvre. Comme cela a été mentionné plus haut, il est plus facile d'opérationnaliser la stratégie de ciblage lorsqu'elle est reliée, chaque fois que cela est possible, aux principales composantes du projet, plutôt que lorsqu'elle est conçue comme une succession d'activités autonomes.

Le spécialiste en sciences sociales peut également apporter une contribution dans d'autres domaines de la conception, en particulier dans les processus participatifs de planification, le renforcement des capacités, le renforcement des organisations communautaires, les composantes sociales et les stratégies de protection sociale. Le manuel de mise en œuvre du projet est particulièrement utile lorsqu'il s'agit de lancer, et plus tard d'institutionnaliser, un processus de développement impulsé par la communauté de la base au sommet et il offre un fondement solide pour la formation du personnel décentralisé à la mise en œuvre des procédures.

6. SUIVI DES ASPECTS SOCIAUX DU DÉVELOPPEMENT

Au stade de la conception et de la mise en œuvre, le spécialiste en sciences sociales est fréquemment sollicité et il lui est demandé de fournir des avis et de collaborer avec l'expert du suivi-évaluation afin d'assurer le suivi des aspects sociaux du développement. Il convient également de saisir ces aspects sociaux au stade de l'appréciation de l'impact et de l'évaluation du projet. Ces trois éléments du suivi-évaluation sont examinés ci-après.

Facteurs sociaux pris en compte dans les activités de suivi et de contrôle

But

L'une des principales tâches des activités de suivi des résultats, des produits et des premiers impacts d'un projet consiste à vérifier l'efficacité du ciblage. Il est nécessaire à cette fin de fournir régulièrement des analyses et des informations à la direction sur les catégories de personnes (par ex. hommes/femmes, pauvres/ non-pauvres, jeunes/vieux, majorité/minorité ethnique) qu'un projet donné permet de toucher et avec quels résultats. Les rapports de suivi-évaluation doivent couvrir ces facteurs qui constituent un élément fondamental de la performance du projet.

Processus

Au stade de la conception du projet, le spécialiste en sciences sociales s'assure que le dispositif de suivi interne du projet dispose des moyens pour suivre les bénéficiaires, les indicateurs sociaux et en matière de genre et pour assurer un suivi-évaluation participatif.

Au stade de la mise en œuvre, il peut aider l'agent du projet chargé du suivi-évaluation à intégrer les considérations relatives à la pauvreté et au genre dans l'enquête de base et l'examen à mi-parcours, à opérationnaliser les approches participatives de suivi-évaluation et à améliorer la ventilation par sexe des données existantes et leur interprétation.

Suivi des bénéficiaires

Le suivi des bénéficiaires doit être pleinement intégré au système de gestion des informations du projet. Il doit être d'un emploi facile pour que la direction puisse s'en servir régulièrement. En plus de produire des données quantitatives sur le nombre de bénéficiaires (par ex. femmes/hommes), le système doit également produire des données qualitatives sur l'appréciation et l'utilisation ou non des résultats du projet concernant différentes catégories de participants et non participants au projet.

Suivi participatif

Un suivi participatif souple et itératif permet de confirmer la qualité des interventions du projet et de savoir dans quelle mesure il touche effectivement les groupes cibles. Il peut servir à identifier des erreurs d'inclusion ou d'exclusion. Les approches participatives y compris les discussions en groupe de réflexion ont pour effet de renforcer et promouvoir le développement en faveur des pauvres en donnant aux participants la possibilité de s'engager et de devenir plus autonomes dans l'évaluation des progrès, l'établissement des priorités et le pilotage du projet au profit des bénéficiaires souhaités. Les indicateurs de processus permettent de suivre leur évolution dans le temps.

Participation et apprentissage des parties prenantes

Il convient d'inclure toutes les catégories de parties prenantes dans le système de suivi-évaluation – en particulier celles que l'on a tendance à marginaliser et qui restent en dehors des activités du projet – et de prendre note de leurs points de vue et recommandations dans la planification et la mise en œuvre du suivi-évaluation, car cela a pour effet de renforcer le processus et de le rendre plus équitable. Cette approche permet également d'améliorer considérablement l'efficacité du projet et sa capacité de réaction, que les parties prenantes se sentent plus responsables et qu'elles s'approprient davantage les résultats du projet et à long terme, et d'améliorer la durabilité des interventions. Tous les acteurs et partenaires peuvent se prévaloir des possibilités de partager les informations et leurs expériences et tirer profit des avantages de la mise en commun des connaissances et de l'apprentissage collectif.

Intégration de la dimension de genre

Les systèmes d'information doivent être conçus de manière à détecter et à évaluer systématiquement l'impact du projet et ses effets positifs, au niveau quantitatif ou qualitatif, sur les moyens d'existence des femmes et des ménages dirigés par des femmes. On y parvient :

- en s'assurant que les femmes (et les membres des groupes vulnérables) participent sur un pied d'égalité avec les hommes aux activités de suivi, qu'elles développent leur capacité à prendre part au processus d'apprentissage collectif pour examiner les progrès accomplis, qu'elles débattent des résultats et de l'impact et qu'elles recommandent d'adapter la mise en œuvre du projet, selon leurs besoins;
- en recueillant des données de suivi quantitatives et qualitatives, ventilées par sexe, chaque fois que possible, au niveau de l'activité, du processus, du produit, du résultat et de l'impact;
- en identifiant les indicateurs de performance et d'impact ventilés par sexe pour suivre les changements en matière d'égalité entre les sexes pendant la durée du projet et en les intégrant au cadre logique du projet ou au cadre de résultats;
- en ne se contentant pas de simplement présenter les données ventilées par sexe, mais en approfondissant l'analyse pour chercher à expliquer les raisons de la participation plus élevée d'un sexe par rapport à l'autre (voir Encadré 26);
- en identifiant les questions spécifiques permettant aux de mettre en lumière les implications des activités du projet et leurs effets;
- en présentant des rapports sur les activités de vulgarisation touchant l'égalité entre les sexes (et notamment des rapports de suivi régulier);
- en préparant des études de cas sur le genre et en assurant la diffusion des récits de succès obtenus en la matière; et
- en intégrant la problématique de genre dans l'enquête de base et dans l'examen à mi-parcours.

Encadré 26: Distinction entre les données ventilées par sexe et par genre

	Femmes	Hommes	Interprétation	Opportunités
Données ventilées par sexe	25 femmes en formation	40 hommes en formation	Davantage d'hommes que de femmes ont participé à la formation sur l'agriculture commerciale	Faire un effort particulier pour encourager une participation plus importante des femmes
Données relatives au genre	Sur 25 femmes, 80 pour cent dirigent leur propre ménage	Tous les hommes vivent en situation maritale	Les femmes mariées ont eu plus de difficultés à participer à la formation que leur mari ou que les femmes qui dirigent leur propre ménage. Cela à cause de leurs tâches ménagères, de la perception que la formation à l'entrepreneuriat intéresse d'abord les hommes (c'est le point de vue tant des hommes que des femmes dans les ménages dirigés par un homme) et d'une répugnance à payer des frais d'inscription pour les épouses	Réduire les frais d'inscription pour permettre la participation des épouses
	la participation des femmes augmente quand la formation a lieu l'après-midi	La participation des hommes est restée constante	Les femmes s'occupent des tâches ménagères le matin (soins des enfants et préparation des repas); les hommes disposent de leur temps sans contrainte	Fournir des services de cantine et de garderies. Choisir des horaires de formation compatibles avec les horaires de travail des femmes.
Données relatives au genre	Sur 25 femmes, 5 seulement (20%) savent lire et écrire	Tous les participants savent lire et écrire	Le faible taux d'alphabétisation parmi les femmes de la communauté entrave la participation des analphabètes	Dispenser des cours d'alphabétisation aux femmes.
	Sur 25 femmes, 20 pour cent seulement occupent des postes de dirigeant dans la communauté	Sur 40 hommes, 75 pour cent occupent des postes de dirigeant dans la communauté	Du fait que les dirigeants sont des hommes, les préoccupations des femmes relatives au choix du moment et du lieu n'ont guère été prises en considération	Accroître la représentation des femmes aux postes de direction dans les organes de prise de décision

Suivi de l'efficacité du ciblage au sein des projets impulsés par la demande

Les projets induits par la demande ne sélectionnent pas directement les bénéficiaires. Lorsque les groupes communautaires entreprennent la planification participative et présentent le premier ensemble de propositions, il faut examiner quelles catégories d'agriculteurs se présentent avec quel type de propositions, quels sont ceux qui bénéficient des avantages du projet grâce à l'auto-ciblage ou par d'autres moyens et quels sont ceux qui ne réagissent pas du tout. On trouvera ci-dessous une liste des questions importantes qui se posent au stade de la mise en œuvre.

Exemples de questions pour évaluer l'efficacité du ciblage

- Dans quelle mesure les demandes soumises au projet offrent-elles un tableau réaliste de la demande des cultivateurs?
- L'information a-t-elle été diffusée au bon moment et de manière appropriée pour assurer la participation la plus large?
- Les « outsiders », comme le personnel des organismes d'exécution ou les autorités locales imposent-ils leurs propres priorités aux agriculteurs?
- Les demandes des groupes d'agriculteurs portent-elles sur des éléments qui sont pertinents pour les cultivateurs pauvres ou qui plairont davantage au cultivateur moyen ou essentiellement aux cultivateurs les mieux dotés en ressources?

Si les activités intéressant les cultivateurs pauvres ne sont pas prises en compte de manière satisfaisante ou si les cultivateurs pauvres ne tirent pas d'avantage du projet comme il l'a été envisagé, il peut être nécessaire de revoir l'approche du ciblage, les critères d'éligibilité, les procédures de planification et d'établissement des priorités pour les plans de développement communautaire afin de donner plus de poids aux activités ciblant les pauvres et pouvant leur être profitables.

Un ciblage efficace n'est pas le résultat d'une action ponctuelle, mais exige une vérification, un suivi, une évaluation et des ajustements constants. Il importe également de mettre en place des mécanismes de présentation des griefs et des réclamations afin de permettre une plus grande précision, d'éviter des erreurs et de promouvoir la transparence et l'équité. Une participation communautaire systématique et inclusive à tous les stades renforcera le sens des responsabilités et permettra de réduire au minimum les cas de détournement des bénéfices du projet.

Évaluation de l'impact social

But et calendrier

Les évaluations d'impact social servent à passer en revue les résultats du projet et son impact en termes d'inclusion sociale, d'autonomisation et de résilience. Elles constituent une étape fondamentale sur la voie d'un développement équitable et durable (voir Figure 1 dans le Guide du gestionnaire). On procède à ces évaluations lors de l'examen à mi-parcours et à la fin du projet. On peut aussi en faire régulièrement au cours de la mise en œuvre du projet afin de repérer les impacts négatifs et les risques potentiels au plus tôt, de les gérer de manière plus efficace et d'adapter la conception du projet pour en améliorer les résultats et impacts.

Processus

Le point de départ d'une évaluation d'impact social est le cadre logique du projet ou le cadre de résultats. Il convient d'axer l'évaluation de l'impact sur les objectifs visés plutôt que d'essayer de suivre les changements intervenus dans tous les paramètres de bien-être social possibles et imaginables. S'il vaut la peine d'évaluer de manière sélective des effets négatifs et positifs non voulus en plus de ceux qui étaient recherchés, il n'est pas possible de couvrir tous les types de changements liés aux moyens d'existence en dehors d'une référence précise à la stratégie du projet.

Dans la mesure du possible, les méthodologies d'évaluation de l'impact social doivent reposer sur des processus participatifs favorisant l'inclusion et la consultation. Cela peut prendre la forme de réunions participatives, d'entretiens avec des informateurs clés, de discussions en groupe de réflexion, d'études de cas et de techniques d'apprentissage en groupe. Les approches à caractère consultatif promeuvent la transparence et encouragent chez les bénéficiaires un sentiment d'appropriation du projet, d'engagement et de responsabilité. Une évaluation à laquelle participent toutes les parties prenantes livre davantage d'enseignements et permet de dégager de nouvelles opportunités, en particulier pour les plus pauvres. Il est également possible de compléter les méthodes d'évaluation qualitatives par des enquêtes à caractère quantitatif.

Au nombre des ressources secondaires de données utiles pour les évaluations d'impact social figurent les enquêtes de base, les évaluations des bénéficiaires, les rapports réguliers de suivi et l'examen à mi-parcours.

Exemples de questions pour l'évaluation d'impact social

Document de conception du projet

- Quelle est la chaîne de causalité qui devait mener des interventions spécifiques du projet – comme l'adoption de nouvelles technologies ou l'amélioration des systèmes de gestion – à des améliorations en matière de bien-être?
- Quelles étaient les hypothèses des planificateurs du projet concernant les causes et effets intermédiaires – par ex. l'impact d'une amélioration de la productivité par hectare et les effets correspondants des gains de productivité sur les prix et des revenus?
- Quelles hypothèses semblent avoir été confirmées et lesquelles semblent douteuses?

Parties prenantes bénéficiaires

- Quels sont les changements intervenus dans la dotation en avoirs des bénéficiaires au cours de la période du projet (par ex. superficies cultivées, pratiques agricoles, utilisation d'intrants, production totale et productivité à l'hectare, consommation domestique et ventes, prix perçus et revenus nets, amélioration des compétences, extension des réseaux sociaux, capacités humaines)?
- En quoi ces changements ont-ils affecté leurs moyens d'existence?
- Dans quelle mesure peut-on attribuer ces changements au projet plutôt qu'à des facteurs extérieurs?

Non-adoption ou effet négatif des mesures préconisées

- Quelles sont les raisons de la non-adoption ou des effets négatifs des mesures préconisées?

Cadre des moyens d'existence durables

- Quel est l'impact de l'intervention sur la dotation en avoirs des différentes catégories de ménages (concernant en particulier les bénéficiaires visés et ceux qui n'étaient pas visés et qui ont pu être affectés involontairement)?
- En quoi l'intervention a-t-elle affecté le contexte de vulnérabilité et la capacité des femmes et des hommes de différentes catégories de ménages à résister aux chocs et à s'en remettre?
- Dans quelle mesure l'intervention a-t-elle porté sur les aspects négatifs de l'environnement politique et institutionnel?
- En quoi l'intervention a-t-elle affecté les stratégies liées aux moyens d'existence?
- Quel effet a-t-elle eu sur les résultats liés au moyen d'existence (par ex. sur la capacité d'atténuer, de gérer et de surmonter les risques) de différentes catégories de personnes?

(suite)

Égalité entre les sexes et autonomisation des femmes

- Dans quelle mesure les femmes ont-elles pu participer aux activités et aux services du projet sur un pied d'égalité avec les hommes?
- Dans quelle mesure les femmes sont-elles devenues plus autonomes sur le plan économique grâce au projet?
- Ont-elles constaté une amélioration de leur autonomie grâce au projet, concernant par exemple leur participation aux groupes d'agriculteurs ou leur représentation au sein de la collectivité locale?
- En quoi le projet a-t-il permis une amélioration du bien-être des femmes?

Facteurs sociaux utiles à l'évaluation**But et calendrier**

Les évaluations réalisées à la fin du projet se concentrent en général sur un ensemble standard de paramètres d'orientation. L'un des rôles du spécialiste en sciences sociales consiste à examiner le rapport entre les questions sociales et celles liées aux moyens d'existence et les paramètres suivants:

- *pertinence* de ce que le projet a offert;
- *efficacité* en termes techniques, financiers et économiques;
- *efficience* en termes de temps et d'argent;
- *impact* des interventions de développement, positif ou négatif, direct ou indirect, voulu ou non;
- *durabilité* des avantages au-delà de l'achèvement du projet;
- *réplicabilité* et perspective de généralisation de l'activité; et
- *insertion* de l'intervention aux initiatives en cours et prévues des gouvernements et des donateurs.

Exemples de questions relatives aux facteurs sociaux utiles à l'évaluation**Pertinence**

- Quels éléments financés par le programme ou le projet ont été les plus pertinents et pour quelle catégorie de producteurs?
- Dans quelle mesure la stratégie de projet et l'éventail des activités cadraient-ils avec les stratégies liées aux moyens d'existence du groupe cible?
- Quelles catégories de producteurs ont estimé que les résultats du projet correspondaient bien à leurs besoins? Pourquoi?
- Quelles catégories de producteurs ont déclaré que le projet ne correspondait pas à leurs besoins?

Efficacité

- Dans quelle mesure les stratégies de production et les innovations techniques promues par le projet ont-elles été efficaces pour différentes catégories de producteurs et pourquoi?
- Quelles innovations techniques ont été plus efficaces pour les producteurs aux niveaux socioéconomiques supérieurs que pour ceux situés au bas de l'échelle?
- Certaines des innovations techniques adoptées ont-elles été jugées inefficaces faute d'avoir permis une amélioration du revenu des cultivateurs en raison d'une mauvaise prise en compte du contexte de vulnérabilité?

Efficienne

- Dans quelle mesure la prestation de services aux différentes parties de la zone du projet et aux femmes par opposition aux hommes a-t-elle été efficace du point de vue du coût? Par exemple, s'il en coûtait plus de fournir des microcrédits aux clientes femmes dans les zones rurales, le coût supplémentaire a-t-il été compensé par un meilleur taux de remboursement?
- Le fait de s'assurer que le projet prévoyait des processus visant à assurer la participation et l'engagement des parties prenantes, une transparence réelle et la fluidité de la communication a-t-il eu une incidence sur le coût?

Impact

- Quel impact le projet a-t-il eu sur les moyens d'existence ruraux des pauvres femmes et hommes? Sur les actifs liés aux moyens d'existence? Sur le renforcement de leur résilience et la réduction de leur vulnérabilité?
- Quel impact le projet a-t-il eu sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, sur la production agricole et sur la gestion des ressources naturelles?

Durabilité

- Pour quelles catégories de participants au projet les bénéfices ont-ils une chance d'être durables? Pourquoi?
- Dans quelle mesure la durabilité des avantages a-t-elle été améliorée au moyen d'un renforcement des capacités, par exemple la formation de groupes d'usagers à l'utilisation de mécanismes financés par le projet, et d'efforts visant à faciliter l'autonomisation et l'appropriation au niveau local de l'aide fournie par le projet?

Répliquabilité

- Dans quelle mesure les interventions du projet, comme les innovations techniques pilotées et le renforcement institutionnel, se prêtent-elles à une application à plus grande échelle dans la zone du projet?
- Quelles sont les chances que les ménages les plus pauvres adoptent les mêmes stratégies que les premiers à avoir opté pour les nouvelles technologies?
- Quels obstacles (par ex. manque d'argent, carences institutionnelles, coût de transaction, risque) empêchent les femmes et les hommes pauvres de leur emboîter le pas ?
- Quels investissements complémentaires en matière de réorganisation des institutions, de renforcement des capacités, de financement rural et de réduction des risques seraient nécessaires pour permettre aux petits exploitants moyens de les imiter?
- Quels investissements supplémentaires seraient nécessaires pour permettre aux exploitants les plus pauvres d'en faire autant?

Insertion

- Comment le projet s'insère-t-il dans la stratégie de réduction de la pauvreté du gouvernement et les initiatives complémentaires des autres partenaires en développement concernant la décentralisation, les approches induites par la communauté, la sécurité alimentaire des ménages, l'égalité entre les sexes et les mesures de protection sociale communautaire?

ANNEXE 1: EXEMPLES DE MATRICES DE SYNTHÈSE

Tableau 1A: Analyse des composantes d'un projet d'irrigation à petite échelle ventilées par bénéficiaire et par question d'équité, Malawi

Sous-composantes du projet	Principaux bénéficiaires et natures des avantages	Contributions et responsabilités des exploitants	Question d'équité	Réponse du projet
Rénovation et développement de petites installations d'irrigation et de petits réservoirs de stockage	Bénéficiaires - Paysans disposant de terres et de moyens d'irrigation Nature des avantages - Prolongation de la saison des cultures - Diversifier les cultures - Améliorer les pratiques agronomiques d'irrigation - Former des associations d'utilisateurs de l'eau - Renforcer les compétences en matière de gestion de l'eau et d'entretien des avoirs	- Fournir de la main- d'œuvre pour des travaux de construction ou de remise en état et des intrants non monétaires (15 pour cent de la valeur du coût des travaux) - Former une association d'utilisateurs de l'eau - Payer des frais d'utilisation - Participer aux travaux d'entretien - Assumer la responsabilité de la gestion du mécanisme	- Traitement différencié entre les ménages et entre les femmes et les hommes en ce qui concerne la distribution des parcelles (par ex. la zone, l'emplacement de la parcelle, approvisionnement en eau garanti, nombre de parcelles par ménage et héritage) - Redistribution de la parcelle si le ménage n'est pas en mesure de cultiver pendant une saison - Impossibilité pour les ménages comptant peu de membres valides de participer aux travaux d'entretien	- Accroître la transparence dans l'administration des parcelles, introduire des procédures de réclamation - Prévoir une compensation lorsqu'un ménage n'est pas en mesure de cultiver une parcelle pour une saison - Identifier des solutions de rechange pour les ménages comptant trop peu de membres pour contribuer aux travaux de construction et de remise en état
Collecte de l'eau et conservation des bassins versants	Bénéficiaires - Exploitants pauvres n'ayant que des terres sèches dans des bassins versants autour d'installations d'irrigation Nature des avantages - Subventions pour des sites de démonstration	- Travailler en groupe d'au moins cinq ménages - Construire des structures de collecte et de conservation de l'eau	Activité dominée par les bénéficiaires de l'irrigation	Les exploitants de terres sèches doivent former leurs propres associations

(suite)

Tableau 1A (suite)

Sous-composantes du projet	Principaux bénéficiaires et natures des avantages	Contributions et responsabilités des exploitants	Question d'équité	Réponse du projet
Subventions aux organisations d'agriculteurs pour la mise en valeur des avoirs, les services de vulgarisation et de commercialisation	Bénéficiaires - Groupes de cultivateurs (jusqu'à 15 membres) créant des actifs de production ou améliorant les connaissances/compétences moyennant un soutien en matière de vulgarisation, de formation et de commercialisation Nature des avantages - Subventions de 3 000 USD maximum par groupe - Demande conjointe émanant de groupes d'organisation d'exploitants pour recevoir des subventions de 15 000 USD maximum (avec un maximum de 30 grandes subventions au total)	- Contribution minimum de 10 pour cent de la valeur des actifs - Financement intégral de la vulgarisation, la formation et le renforcement des capacités au moyen d'une subvention	- Fonds dominé par les bénéficiaires du mécanisme d'irrigation - Les cultivateurs pauvres et les femmes ont moins de moyens de participer aux groupes et d'élaborer des propositions viables	- Introduire des quotas et graduer le montant des subventions - Organiser la formation par groupe et par compétence commerciale pour permettre aux groupes d'exploitants faibles et à ceux qui n'ont pas encore rejoint un groupe de bénéficier des subventions
Éléments entrant dans les actifs	Bénéficiaires - Personnes travaillant sur des projets d'infrastructures communautaires (par ex. remise en état des routes) Nature des avantages - Recevoir des bons d'intrants d'une valeur d'environ 20 USD	Travailler environ 20 jours sur des projets d'infrastructures communautaires	- Exclusion des ménages souffrant d'un manque aigu de main-d'œuvre - Exclusion de ceux qui ne peuvent pas travailler pour des avantages à jouissance différée - Ménages pour lesquels les actifs manquent de pertinence	Identifier des alternatives pour les ménages pauvres ayant un petit nombre de membres pour contribuer aux travaux de construction et de remise en état

Tableau 1B: Matrice de stratégie de ciblage pour un programme de soutien aux services agricoles, Botswana

Mesures	Activités ventilées par composantes de programme
Ciblage géographique: focalisé sur les zones pauvres	Élaborer des critères de sélection pour l'emplacement des Centres de services agricoles (CSA), outre le potentiel de production agricole (par ex. bassin des petits exploitants dans un rayon de 50 km, infrastructure et services disponibles – routes, électricité, eau, intérêt pour les opérateurs du secteur privé, emplacement intéressant pour la communauté des exploitants).
Mesures habilitantes: créer et maintenir un environnement politique et institutionnel propice à l'égalité entre les sexes et à l'autonomisation des femmes	Production agricole durable - Recruter davantage de femmes au sein des services de vulgarisation pour faciliter le contact avec les cultivatrices. Environnement pour la petite exploitation agricole - Lancer un cadre de politique agricole en matière de genre au Ministère de l'agriculture. - Passer en revue le régime foncier pour améliorer l'accès des femmes et des jeunes à la terre. - Passer en revue les services financiers pour identifier et résoudre les problèmes d'accès des femmes et des jeunes, concernant notamment le crédit saisonnier. - Sensibiliser la direction et le personnel du Ministère de l'agriculture aux questions concernant la parité hommes-femmes et les jeunes et renforcer leur capacité. - Établir des points de contact au Ministère de l'agriculture pour les questions de genre. - Promouvoir un changement de comportement et de communication parmi le personnel du ministère concernant le VIH/SIDA. - Préparer des plans en matière de genre et de VIH/SIDA pour l'agriculture dans chaque district.
Mesures d'autonomisation: pour donner aux groupes cibles des chances au moins égales d'accéder aux activités du projet	Production agricole durable - Introduire des récompenses pour la meilleure performance annuelle au niveau du district pour les femmes et les jeunes dans le sous-secteur de la petite exploitation d'agriculture pluviale. Prestation de services aux exploitants agricoles - Intégrer les questions concernant le genre et le VIH/SIDA dans les cours de formation et perfectionnement du personnel de la vulgarisation. - S'assurer que le matériel de communication, de vulgarisation et le matériel pédagogique intègrent la problématique de genre (au niveau de la langue, du niveau d'alphabétisation et de la thématique). - S'assurer que les méthodologies en matière de vulgarisation prennent en compte la dimension de genre et promeuvent l'inclusion (choix du lieu, du moment, du langage, notamment). - Renforcer les compétences des exploitants en matière d'agriculture commerciale et entrepreneuriat – tenue des registres, planification et épargne. - Dispenser une formation en planification des ménages, autonomisation en fonction du sexe, planification de la succession et gestion financière, et promouvoir les classes d'alphabétisation pour adultes. - Promouvoir les liens entre les centres de services agricoles et les autres sources de soutien aux activités génératrices de revenus pour les femmes et les jeunes. - Utiliser les centres comme base pour organiser des discussions communautaires visant à promouvoir la communication sur le changement de comportement à l'égard du VIH/SIDA et mettre en place des écoles pratiques d'agriculture et de vie pour les jeunes, les orphelins et les autres enfants vulnérables. - Dispenser une formation en matière d'aptitudes à diriger, en particulier pour les hommes venant de ménages pauvres, les femmes et les jeunes. - Appuyer la formation et le renforcement du groupe, en particulier des associations et des réseaux de femmes et de jeunes. - Encourager la participation communautaire (avec représentation des femmes et des jeunes) sur les sites des centres de services agricoles et de prestation des services.

(suite)

Tableau 1B (suite)

Mesures	Activités ventilées par composantes de programme
Ciblage direct: lorsque les services ou les ressources doivent être acheminés vers des ménages ou des individus précis	Production agricole durable - Établir des quotas pour les femmes et les jeunes pour qu'ils puissent prendre part aux attributions de terres irrigables. - Créer des jardins pour améliorer la nutrition des personnes vivant avec le VIH/SIDA. Prestations de services aux exploitants agricoles. - Mettre en état les terres non allouées pour que les jeunes puissent les prendre à bail en groupe. - Établir des quotas assurant la participation des femmes et des jeunes aux réunions communautaires de sensibilisation, à la formation, aux visites d'étude sur les terres irriguées et pluviales. - Établir des quotas assurant la participation des hommes aux discussions communautaires et pour accroître leur participation aux soins dispensés à la maison aux personnes vivant avec le VIH/SIDA. - Établir des quotas assurant la participation des femmes et des jeunes aux comités d'administration des centres de services agricoles, des groupes et associations de cultivateurs, et aux organisations agricoles de niveau supérieur. Environnement propice à la petite exploitation agricole - Adapter les critères d'accès au crédit soutenu par le programme pour favoriser la participation des femmes et des jeunes. - Remanier les projets de financement au profit des femmes – seuils inférieurs, montants plus faibles, accès plus facile. - Consolider les fonds pour les jeunes en matière de développement agricole et de l'entreprise. - Évaluer l'utilisation des bons d'intrants ou des cartes intelligentes pour soutenir le développement du secteur privé.
Mesures d'auto ciblage: s'assurer que les biens et services répondent aux besoins prioritaires, aux dotations en ressources et aux stratégies liées aux moyens d'existence des groupes cibles	Production agricole durable - Assurer le soutien du programme aux animaux de trait et tracteurs. - Soutenir les technologies de l'agriculture de conservation susceptibles d'être adoptées par les femmes, les jeunes et les ménages pauvres. - Recourir aux programmes de travaux basés sur l'emploi de main-d'œuvre pour améliorer les routes d'accès aux champs.
Mesures de procédure: établir la transparence et lever les obstacles liés aux procédures administratives	Environnement propice à la petite exploitation agricole - Simplifier et rationaliser les procédures de demande et de tenue des registres. - Traduire les formulaires de demande et les documents de projet dans la langue locale. - Communiquer à la communauté les critères de participation au projet.
Mesures opérationnelles: attribuer la responsabilité de la mise en œuvre des aspects sociaux de la conception du projet	Gestion du projet - Intégrer les considérations relatives au genre, aux jeunes et au VIH/SIDA dans le manuel de mise en œuvre du programme. - Veiller à ce que les responsabilités pour les questions relatives au genre, aux jeunes et au ciblage de la pauvreté soient précisées dans le mandat du personnel du projet. - Aborder les questions relatives au genre, aux jeunes et au ciblage à l'occasion des ateliers de lancement et des réunions communautaires de sensibilisation. - S'assurer que les partenaires de mise en œuvre, y compris les prestataires de services privés, ont fait la preuve de leur engagement et de leurs compétences en ce qui concerne le développement en faveur des pauvres, l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes.
Suivi de la performance du ciblage: suivre les produits, les résultats et les premiers impacts en rapport avec les groupes cibles	Environnement propice à la petite exploitation agricole - Identifier les indicateurs relatifs au genre et aux jeunes et les incorporer au cadre logique. - Veiller à la prise en compte des dimensions de genre et liées aux jeunes dans l'enquête de base, les évaluations d'impact et l'examen à mi-parcours. - Recueillir des données ventilées par sexe et âge (femmes, hommes, jeunes), mener des analyses de genre et faire un rapport des conclusions.

Tableau 1C: Matrice d'intégration du genre au développement de la chaîne de valeur des oléagineuses, Ouganda

Activité	Questions relatives au genre et à la pauvreté	Réponses possibles du projet
Accès aux semences	• Souvent, les femmes ne participent pas directement à l'achat de semences pour les cultures commerciales. • Quand le ménage n'a pas beaucoup d'argent, les hommes peuvent acheter de préférence des semences pour des cultures qu'ils contrôlent mieux.	• Renforcer le rôle des femmes dans la prise de décision au niveau du ménage et leur connaissance des cultures commerciales. • Promouvoir les regroupements d'agriculteurs pour la sécurité alimentaire en faveur des ménages pauvres.
Production et récoltes	• Femmes et hommes sont désavantagés lorsque la charge de travail augmente en raison de l'évolution de la chaîne de valeur sans augmentation correspondante de l'accès aux avantages. • Le passage à la production de cultures commerciales a pour effet d'obliger les femmes à rechercher d'autres moyens de répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels du ménage, ou d'obliger les hommes à acheter davantage de nourriture. • Observer la répartition du travail entre les sexes traditionnelle impose un rythme lent à certaines activités (par ex. lorsque les femmes et les enfants moissonnent les récoltes) et réduit la productivité générale. • La productivité du ménage est entravée par les tâches générant des charges de travail importantes. • Les hommes ayant accès à davantage de ressources peuvent cultiver sur une plus grande échelle que les femmes; les femmes sont désavantagées en général parce qu'elles ont un accès limité aux ressources.	• Promouvoir la planification au niveau du ménage pour mobiliser les ressources et partager les avantages. • Encourager les ménages à travailler de façon unitaire et à dépasser la répartition du travail entre les sexes. • Développer les compétences des femmes et des hommes dans des domaines qui ne sont pas traditionnellement considérés comme les leurs. • Cibler les femmes et les ménages dirigés par des femmes pour promouvoir leur participation dans le développement, le transfert et l'adoption de technologies. • Identifier et promouvoir les technologies qui réduisent la charge de travail. • Faire évoluer les mentalités dans les communautés rurales en faveur d'une distribution plus équitable des charges de travail entre les femmes et les hommes. • Encourager le transfert de compétences entre membres du ménage. • Renforcer l'accès des femmes aux ressources productives (par ex. au moyen de titres fonciers ou d'un accès au microfinancement). • Renforcer les compétences juridiques élémentaires des femmes. • Encourager les femmes à se regrouper pour se lancer dans des cultures commerciales.
Services de vulgarisation	• Les femmes participent comme membres des regroupements d'agriculteurs. • Les hommes occupent fréquemment des postes de direction.	• Dispenser une formation en matière d'aptitudes à diriger pour les femmes et les hommes. • Sélectionner des femmes pour animer des démonstrations à la ferme et des journées sur le terrain. • Encourager la participation des femmes aux visites de présentation. • Fournir des services techniques aux groupes d'agriculteurs.

(suite)

Tableau 1C (suite)

Activité	Questions relatives au genre et à la pauvreté	Réponses possibles du projet
Commercialisation	• Les cultivatrices sont plus actives dans le transport sur la tête de petits volumes jusqu'au marché local. • La vente en gros est dominée par les hommes, même si les cultures étaient considérées auparavant comme du domaine des femmes. • Les hommes transportent de plus gros volumes vers des lieux plus éloignés en utilisant divers moyens de transport. • Les femmes ont un accès plus limité à l'information sur les marchés, moins d'expérience et de compétences en matière de négociation, et moins d'expérience dans la gestion de l'argent. • De nombreux exploitants n'ont pas d'expérience des affaires ni de compétences pour gérer une exploitation agricole commerciale produisant pour le marché. • Les gros acheteurs et les meuniers peuvent profiter dans les négociations de la faiblesse de nombreux petits producteurs mal informés. • Risque accru d'infection par le VIH dans la communauté agricole et parmi les intermédiaires de marché du fait de l'accroissement de la mobilité et des revenus en espèces liés au développement de la chaîne de valeur.	• Renforcer les compétences des femmes en matière de gestion et d'épargne. • Renforcer les compétences des femmes en matière de commerce, d'entrepreneuriat et de négociation. • Promouvoir les groupes d'entraide de femmes pour la transformation, la commercialisation, le transport et le partage d'informations sur le marché. • Concevoir des stratégies pour donner aux femmes davantage de connaissances et d'informations pour leur permettre de prendre des décisions informées (par le biais de réseaux d'informations communautaires, par exemple). • Recourir aux quotas pour s'assurer que les exploitantes agricoles sont représentées lors des ateliers de parties prenantes sur le développement de la chaîne de valeur. • Renforcer les compétences des membres de la communauté concernant le VIH/SIDA. • Encourager le dépistage et les services de conseil sur le VIH pour tous les acteurs de la chaîne de valeur. • Expliquer les risques d'infection par le VIH liés au développement de la chaîne de valeur et en discuter dans des ateliers avec les parties prenantes.
Intermédiaires commerciaux	• Petits négociants et agents à la commission indépendants – dont beaucoup sont des femmes – évincés du marché du fait de la rationalisation de la chaîne de valeur. • Les petits négociants disposent d'un capital limité pour acheter les produits et pour rivaliser avec les gros négociants et les meuniers, y compris ceux de pays voisins. • Les meuniers renforcent les liens entre eux et les exploitants au moyen de contrats, recourent davantage à des agents pour leurs achats et rechignent à acheter de petites quantités directement au producteur individuel.	• Renforcer les compétences des femmes en matière de commerce, d'entrepreneuriat et de négociation. • Promouvoir les groupes d'entraide de femmes pour la transformation, la commercialisation, le transport et le partage d'information sur le marché. • Créer des récompenses pour les femmes en matière d'entrepreneuriat. • Introduire des microcrédits pour les petites entreprises sans exiger de garantie. • Fournir des opportunités de développer des moyens d'existence alternatifs. • Recourir aux quotas pour s'assurer que les exploitantes agricoles sont représentées lors des ateliers de parties prenantes sur le développement de la chaîne de valeur.

(suite)

Tableau 1C (suite)

Activité	Questions relatives au genre et à la pauvreté	Réponses possibles du projet
Transformation et valeur ajoutée	• Les petits transformateurs, meuniers et autres entreprises ajoutant de la valeur – dont beaucoup sont des femmes – évincés du marché du fait de la rationalisation de la chaîne de valeur et du renforcement de la réglementation de la transformation (du fait par exemple de l'application de normes de meunerie). • Certaines caractéristiques de variétés améliorées (par ex. la dureté de l'enveloppe des graines du tournesol hybride) les rendent impropres à une transformation locale. • Perte de possibilités de diversifier les entreprises agricoles (élevage de la volaille par exemple) parce que les sous-produits des oléagineuses ne sont plus disponibles au niveau communautaire. • Manque d'expérience commerciale concernant les activités de transformation et adjonction de valeur considérées comme des entreprises commerciales.	• S'assurer que les normes de sécurité alimentaire et d'hygiène sont raisonnables. • Être attentif aux implications de l'introduction de nouvelles variétés à toutes les étapes de la chaîne de valeur. • Renforcer les compétences des femmes en matière de commerce, d'entrepreneuriat et de négociation. • Promouvoir les groupes d'entraide de femmes pour la transformation et le partage d'informations sur le marché. • Créer des récompenses pour les femmes en matière d'entrepreneuriat. • Introduire des microcrédits pour les petites entreprises sans exiger de garantie. • Fournir des opportunités de développer des moyens d'existence alternatifs. • Recourir aux quotas pour s'assurer que les femmes et les petits transformateurs sont représentés lors des ateliers de parties prenantes sur le développement de la chaîne de valeur.
Vente au détail	• Petits négociants et détaillants – dont beaucoup sont des femmes – évincés par l'imposition de normes de qualité sur le marché des oléagineuses (par ex. l'imposition de mesures de sécurité alimentaire interdisant l'utilisation de bouteilles recyclées pour la vente d'huile de cuisine).	• Recourir aux quotas pour s'assurer que les femmes et les détaillants sont représentés lors des ateliers de parties prenantes sur le développement de la chaîne de valeur. • Dispenser une formation commerciale aux groupes de détaillants.

Les trois guides montrent comment appliquer l'analyse sociale aux programmes et projets d'investissement dans l'agriculture et le développement rural. Ils poursuivent deux grands objectifs:

- Sensibiliser les gestionnaires au rôle de l'analyse sociale dans le contexte de l'agriculture et du développement rural et fournir des conseils sur la façon d'intégrer l'analyse sociale au travail ordinaire de la mission;
- Doter les responsables de l'analyse sociale d'un cadre conceptuel, d'outils et de listes récapitulatives pour la conduite du travail de terrain et la conception d'activités de projets sur la base des résultats obtenus.

Le **Guide du gestionnaire** vise à répondre aux besoins des gestionnaires de projets et des chefs d'équipe. Sont décrits dans le guide:

- les principaux paramètres de l'analyse sociale dans le contexte des investissements dans l'agriculture et le développement rural et l'approche conceptuelle qui sous-tend les trois guides;
- l'emploi de l'analyse sociale dans les trois perspectives intéressant respectivement:
 - les organismes internationaux;
 - les approches de développement;
 - le cycle du programme;
- les aspects relatifs à la gestion – tels que le recrutement, les rôles et responsabilités – de la réalisation d'une étude d'analyse sociale.

Le **Guide du praticien** traite en profondeur des questions du « pourquoi » et du « quoi » sur la base de l'approche conceptuelle présentée dans le Guide du gestionnaire. Sont décrits dans le guide:

- le cadre des moyens d'existence durables permettant de comprendre la dynamique de la pauvreté et des moyens d'existence ruraux, la diversité sociale et la problématique de genre dans le contexte de l'agriculture et du développement rural;
- les principaux points d'entrée pour la réalisation d'une analyse sociale;
- l'éventail des éléments à prendre en compte dans la conception du projet;
- la façon dont les conclusions et recommandations sont résumées dans un document technique et les matrices de synthèse; et
- les outils permettant de suivre les aspects sociaux du développement.

Le **Guide de terrain** fournit des conseils pratiques sur les aspects de l'analyse sociale liée au travail sur le terrain, sur la base du cadre d'examen des moyens d'existence ruraux présenté dans le Guide du praticien. Il passe en revue:

- les aspects pratiques de l'intégration de l'analyse sociale dans le travail des missions;
- les activités de collecte des données et les listes récapitulatives pour le travail au niveau national, régional et du district, dans le cadre des discussions communautaires, des groupes de réflexions et des entretiens individuels auprès des ménages; et
- les outils participatifs se prêtant au travail de terrain en matière d'analyse sociale.

I2816F/1/11.14